

Vol. 6.

Vendredi 26 Janvier 1894.

No 39

FEUILLETON

—LE—

SECRET de DANIEL

DEUXIEME PARTIE;

XVIII

(Suite)

—Pardonnez moi, mademoiselle, pardonnez-moi, c'est le désir de vous savoir heureuse seul qui me guide ! Je voudrais vous apporter tout le bonheur qui vous est dû. Je ne voudrais pas vous voir triste. Je ne voudrais pas qu'une larme vint au bord de vos cils pendant tout le reste de votre vie.

Et, en disant ces mots, il s'était mis à genoux. Et tout son être semblait fondre dans un amour infini. Claire se sentit émue malgré elle. Son œil cessa d'être indifférent et presque dur. Elle était remuée jusqu'au plus profond de l'âme, sans savoir pourquoi, sans s'expliquer. Quel magnétisme se dégageait-il donc de ce vieillard qui pût la troubler ainsi ?

Elle n'avait plus envie de s'éloigner, de ne plus répondre. Elle était comme réconfortée. L'espoir était presque revenu en elle. Oh ! oui, elle le sentait bien, elle le voyait bien, c'était pour son bien, pour son bonheur que cet homme parlait, s'occupait d'elle.

Qui était donc cet homme ? Elle avait beau chercher, se rappeler. Elle ne devinait pas. Son père ? Il était mort en mer, bien mort, car s'il n'avait pas péri, ne serait-il pas depuis longtemps revenu vers eux ?

L'inconnu semblait deviner ce qui se passait dans l'âme de son enfant. Il voyait que la jeune fille touchée par une grâce surnaturelle, n'avait plus de défiance contre lui.

—Je vous en prie, mademoiselle, dit-il, en mettant dans sa voix tout ce qu'elle pouvait contenir de séduction, laissez-moi vous interroger sans me rien demander, sans chercher à savoir. Tout ce que je puis vous dire, c'est que vous n'avez pas de défenseur plus ardent que moi, c'est qu'il n'y a pas sur la terre un homme qui désire plus que moi votre bonheur, un bonheur,

dont il voudrait, même au prix de tout son sang, éloigner jusqu'au moindre nuage. C'est qu'il n'y a pas d'homme plus malheureux que moi depuis que je vous vois triste et chagrine. Chacun de vos sanglots a eu un écho dans mon cœur, chacune de vos larmes a fait rouler des pleurs sur mes joues. Dites-moi pourquoi vous souffrez. Dites-moi pourquoi vous êtes malheureuse. Racontez-moi vos chagrins. Moi seul, peut-être, pourrai les faire cesser.

—Mais je ne suis pas malheureuse, bégaya Claire.

Mais en disant ces mots, elle éclata malgré elle. Et sa jolie tête roula machinalement, sans force, sur le sein du vieillard. Celui-ci, affolé, hors de lui, la saisit avec transport, la couvrit sans réflexion de baisers éperdus but ses larmes, et s'écria, comme illuminé :

—Oh ! oui, je la ferai cesser cette douleur, je sécherai la source de ses pleurs !

Il se sentait inondé d'une joie infinie en la sentant enfin près de lui, enfouie dans ses bras comme une enfant dans les bras de son père. Il lui semblait qu'elle l'avait reconnu, qu'elle l'aimait, puisqu'elle se jetait en lui. Il l'interrogea timidement, tendrement, avec des intonations si douces, qu'elle en avait oublié Roustan, son prochain mariage, et qu'elle semblait voir devant elle, près d'elle, la figure aimée de Georges de Fresnières.

Elle raconta tout, son amour pour Georges, la disparition étrange, mystérieuse de celui-ci, les bruits qui couraient et que son frère lui avait rapportés, l'offre faite par M. Roustan de l'épouser néanmoins, malgré tout. Elle aurait voulu ne pas se marier du tout, mais son frère lui avait démontré la nécessité où elle était pour elle, pour lui, pour la dignité de leur nom, d'accueillir favorablement la demande qui leur était faite. Et elle voyait son frère si malheureux qu'elle n'avait pas eu la force de lui résister. Elle avait accepté.

—Et vous n'aimez pas M. Roustan ? demanda le vieillard.

—Et je ne l'aimerai jamais.

—Et vous aimez M. de Fresnières ?

—Je l'aime encore. Je l'aimerai toujours malgré.....

L'inconnu la regarda fixement puis il lui dit à brûle-pourpoint.

—Le croyez-vous coupable ?

Elle répondit vivement.

—Non, non. Oh ! non.

—Malgré les apparences ?

—Malgré tout. Toujours je le défendrai.

—Vous croyez qu'il vous aime ?

—J'en suis sûre ?

—Qu'il ne vous a pas trahie ?

Elle dit d'un air exalté :

—Non, non ! Un soupçon m'était venu d'abord mais ce soupçon s'est vite effacé. Je l'ai revu en moi. J'ai entendu sa voix parler à mon âme comme s'il était là, près de moi. Et je suis certaine qu'il ne m'a pas oubliée.

—Le vieillard semblait réfléchir profondément.

—Comment, d'ailleurs, murmura-t-il, comme inconsciemment, la face en extase devant elle, comment pourrait-on vous oublier ?

Puis il demanda :

—A quoi attribuez-vous le silence de M. de Fresnières ?

—Je ne sais pas.

—Comment vous expliquez-vous qu'il ait disparu tout à coup, sans vous donner de ses nouvelles ?

—Je ne m'explique pas. Je n'y comprends rien. Il lui sera arrivé malheur.

—Que fait-il M. de Fresnières ?

—Il est avocat.

—Combien y a-t-il de temps que vous ne l'avez vu ?

—Près d'un mois.

Claire le fixa de nouveau. Plus la conversation se prolongeait, plus les allures du vieillard, ses paroles, lui paraissaient extraordinaires. Qui était donc cet homme ? Un ami à coup sûr. Mais d'où venait son étrange affection ? Voilà ce que Claire ne s'expliquait pas, ne pouvait pas comprendre.

L'inconnu parut se rendre compte de l'étonnement que son attitude devait causer à son interlocutrice. Il dit encore :

—Ne voyez dans tout ce que je fais, dans tout ce que je dis, mademoiselle, que mon désir profond, ardent, de vous servir, de vous être agréable, que mon envie de donner pour vous ma vie, mon sang.....

Il y avait tant de chaleur dans ses paroles que l'étonnement de la jeune fille augmenta encore.

—Je n'en doute pas, monsieur dit-elle, mais apprenez-moi d'où vient cet intérêt que vous me portez ?

—Ne m'avez-vous pas sauvé ?

N'est-ce pas vous qui, lorsqu'on allait m'emmener pêle-mêle avec des criminels ?

—Mais avant cela, dit Claire, avant je vous ai vu.

—Vous m'avez remarqué ? s'écria l'inconnu avec joie.

—Je vous avais observé souvent, et j'avais lu dans vos yeux fixés sur moi.

—Toute la joie que j'avais à vous contempler heureuse, riche ?

—Oui, oui, c'est bien cela. Vous me connaissiez donc ?

—Vous, non.

—Quelqu'un des miens ? Mon père peut-être ?

Il fit vivement.

—Oui, votre père, c'est cela.

—Vous l'avez vu ? Vous l'avez connu ?

—J'ai été son ami le plus intime.

—Oh ! je comprends tout maintenant ! Parlez-moi de lui ! Vous ne savez pas comme vous me rendez heureuse !

—Vous l'avez bien aimé ?

—Et je l'aime encore ! J'aime sa mémoire. Son souvenir est resté en nous, si bon, si doux. C'est à peine si je l'ai entrevu, moi. J'étais si petite encore quand il est parti pour ne plus revenir. Mais ma mère m'a tant parlé de lui !

Des larmes étaient venues aux yeux du vieillard, des larmes de joie et d'attendrissement. Il faisait des efforts surhumains pour les réfréner, pour ne pas se trahir. Une envie folle le prenait d'ouvrir ses bras, d'en entourer sa fille, et de l'embrasser ouvertement à la face du ciel, en criant ce qu'il était ! Il ne savait pas comment il y résistait.

—Elle l'aimait bien, votre mère ? bégaya-t-il, la voix toute tremblante, à peine perceptible.

—Il était si brave, si honnête ! Tout le monde l'estimait et l'aimait, répondit-elle.

Le vieillard frissonna. Son œil s'éclaircit. Sa bouche s'ouvrit pour tout dire. La phrase de sa fille le rappela à la réalité de sa situation. Il eut un tressaillement brusque. Non, non ! Il ne fallait pas se livrer ! On bénissait sa mémoire, sa mémoire d'honnête homme. Il fallait laisser sa mémoire intacte.

Il s'arracha à l'émotion qui le gagnait, essuya à la dérobée ses yeux, d'un revers de manche, puis s'éloigna un peu.

—Je l'aurais tant aimé, murmura Claire.

—Lui aussi, fit-il ; il aurait été si heureux de vous voir, grande, belle, comme vous voilà, de vous serrer dans ses bras, d'entendre son nom sortir de votre bouche, béni par elle, la destinée ne l'a pas voulu. Il aurait tout fait, lui, pour vous éviter une larme, un chagrin. C'est sa pensée qui m'a inspiré le désir de vous être utile. Je vais savoir des nouvelles de M. de Fresnières, moi ; je vais savoir s'il est encore digne de vous ; si on ne l'a pas calomnié et s'il ne lui est pas arrivé malheur. Et je vous le rendrai, moi !

Claire soupira

—Oh ! si Dieu le voulait !

—Ne vous désollez pas. Je veux que vous soyez heureuse, complètement heureuse ! Et vous le serez. Et tu le seras, ajouta-t-il d'une voix si basse qu'elle ne l'entendit pas.

Mais ses yeux parlaient. Elle lui tendit la main, vaincue, troublée jusqu'au fond de l'âme.

—Vous êtes un brave homme, dit-elle. Vous avez aimé mon père. C'est une recommandation suffisante, et j'ai foi en vous ! Vous m'avez rendu l'espérance.

Le vieillard saisit avec un transport indicible les petits doigts si doux et si souples de l'enfant. Il les pressa sur son cœur ; puis, n'y tenant plus, il les couvrit de baisers ardents.

Sa joie semblait revenue maintenant. Elle souriait, et c'était à lui qu'elle le devait. C'était lui qui lui avait apporté cette consolation ! Il ne se sentait plus. Il comprit qu'il allait se trahir, se perdre. Il laissa aller la main qu'on lui avait abandonnée, et s'éloigna rapidement, sans dire un mot de plus. Il suffoquait. Il n'était plus maître de lui.

—Adieu, murmura-t-il encore, et espérez ! espère !

Puis il disparut. Claire le regarda partir tout interdite. Elle murmura :

—Oh ! je saurai qui est cet homme. Je le saurai !

Elle était stupéfaite du pouvoir que la voix de cet inconnu avait sur elle, de l'émotion que ses paroles lui avaient causée, du charme qui se dégageait de toute sa personne, charme sous lequel elle était encore. Elle comprenait que cet homme ne pouvait pas lui être indifférent. Elle se sentait prise pour lui d'une affection étrange, qui n'avait rien de comparable au sentiment qu'elle éprouvait pour

Georges de Fresnières, mais qui n'était pas moins violente et moins douce.

Comme elle l'avait dit, elle avait en lui, en sa parole, une confiance qu'elle ne s'expliquait pas. Elle était convaincue, comme si elle l'avait cru doué d'un pouvoir surnaturel, qu'il allait lui rendre Georges, l'amour de Georges, sa vie, son bonheur. Oh ! oui, elle était sûre, il allait sauver son amour !

Elle se laissa glisser à genoux. Elle l'implora comme on implore un dieu. Elle l'aimait et elle l'invoquait.

XX

Quand il eut quitté Claire, le vieillard vit tomber l'espèce d'exaltation qui l'avait soutenue en sa présence. Il se trouva face à face avec la réalité. Comment tiendrait-il la promesse qu'il venait de faire ; comment lui rendrait-il Georges de Fresnières, toujours amoureux, toujours digne d'elle ? Il était persuadé que le jeune homme ne pouvait pas avoir trahi sa fiancée, avoir cessé de l'aimer. Claire lui paraissait à lui si belle, si audessus de toutes les autres femmes qu'il lui semblait impossible qu'on songeât à l'abandonner. Il y avait là-dessous quelque mystère, quelque drame, quelque crime peut-être.

Sans connaître André Roustan, sans savoir s'il ne valait pas mieux que son père, il avait contre lui une défiance instinctive. Il l'avait vu traverser le jardin. Il se le rappelait maintenant. Il se souvenait de sa figure et il trouvait qu'elle avait quelque chose de la fausseté, de la dureté de son père.

Cet homme ferait le malheur de Claire. Il ne devait pas aimer celle qu'il voulait épouser. C'était par intérêt qu'il cherchait à faire ce mariage. Et tous les moyens avaient dû lui paraître bons pour arriver à son but.

Telle était l'idée qui dominait notre ami, et c'est sur cette idée qu'il se mit en route. Il fallait sauver l'avenir, le bonheur de Claire. Il alla d'abord rue de la Monnaie, au domicile de Georges. Il interrogea la concierge.

— M. Georges de Fresnières ? dit celle-ci. Voilà près d'un mois qu'il est absent.

— Et sait-on où il est allé ?

— Pas moi, toujours.

— Il ne vous a laissé aucun ordre pour lui faire parvenir ses lettres, si quelque affaire urgente ?

— Aucun. Puisque je vous dis qu'il ne nous a pas même prévenus.

— C'est singulier, murmura l'inconnu décontenancé.

La portière poursuivit :

— Pensez-vous ! Un avocat. Et qui avait de la besogne encore ! Toutes ses affaires sont restées en plan. Il n'a pas même averti ses clients !

— Et s'il lui était arrivé malheur ! fit notre ami.

— Ah ! oui, malheur ! s'écria la portière. Je croirais plutôt ce que disent les journaux. Dame, il est jeune, n'est-ce pas ?

Le vieillard se rapprocha, le cœur serré. Il était devenu tout pâle.

— Et que disent-ils, les journaux ? bégaya-t-il ?

— Dame ! ils disent qu'il y a quelque femme sous roche.

Notre héros chancelait.

— Une femme ? Qui peut vous faire supposer ?

La concierge le regarda.

— Vous êtes un ami de M. de Fresnières, vous ?

— Un ami. Oui.

— Vous lui portez de l'intérêt ?

— Le plus grand intérêt !

— Je vais vous dire ce que je n'ai révélé encore à personne. Vous me paraissez un homme sage, raisonnable.

Le vieillard se rapprocha.

— Parlez, madame, dit-il tout frémissant.

— Je connais la femme avec laquelle M. de Fresnières est parti. Je l'ai vue. Je lui ai parlé.

— Ah ! murmura le vieillard.

— Je l'ai vue d'aussi près que je vous vois. Une femme superbe. Toute jeune. La première fois qu'elle s'est présentée, elle m'a demandé des renseignements sur M. de Fresnières, sur ses affaires. Elle venait, disait-elle, pour un procès, mais, en me quittant, elle m'a glissé un louis dans la main. Il n'y a que les hommes ou les femmes qui aiment qui sème les pièces d'or de cette façon. Je ne m'y suis pas trompée. D'ailleurs elle avait l'air trop émue. Si ça avait été une simple cliente.

— Et cette femme ? demanda l'inconnu qui souffrait toutes les angoisses, vous la connaissez ? Elle vous a dit son nom ?

— Je ne me suis pas permis de le lui demander.

— Et elle était jeune, belle, dites-vous ?

— Oh ! monsieur, belle comme je n'en ai pas vu encore ! Et une toilette !

Chaque détail donné par la portière faisait à notre héros l'effet d'un coup de poignard qu'on lui aurait enfoncé dans le cœur. Il voyait Claire abandonnée, délaissée. Plus d'espoir de lui ramener Georges ! Georges était loin, ne songeait pas à elle !

Une haine montait en lui contre le jeune homme, contre ce misérable qui avait pu préférer à sa fille il ne savait quelle courreuse de grand chemin. Il défaillait. Ses traits étaient tellement altérés que la concierge en fit la remarque.

— Mais qu'avez-vous, monsieur ?

— Rien, rien, s'empressa-t-il de répondre.

— Vous êtes peut-être un parent de M. de Fresnières ?

Il murmura sourdement, machinalement.

— Oui.

— Son père, peut-être, s'écria la portière. Ah ! mon Dieu !

Ce cri rappela à lui l'inconnu. Il se secoua, retrouva ses forces, son énergie.

— Non, madame, dit-il, je ne suis pas le père de M. de Fresnières, rassurez-vous.

Puis, incapable de soutenir la conversation plus longtemps, il salua la femme et s'éloigna. En chemin, il réfléchit. Le malheur de Claire était complet, sans remède. Il ne pouvait rien pour elle, rien, rien ! Comme elle allait souffrir !

— Qu'allait-il lui dire ? Lui apprendre tout, c'était la faire souffrir, la tuer peut-être. Lui mentir, c'était laisser dans son cœur le germe d'un amour qui n'y pouvait plus fleurir maintenant. Quelle raison donner pour empêcher le mariage avec Roustan ? Il n'en avait plus. Et

pourtant ce mariage était impossible, tout à fait impossible. Il lui semblait qu'il serait maudit du ciel. Une tache sanglante séparait les deux familles. La fille de l'assassin avec le fils de l'assassiné ! Non, non, il n'y fallait pas songer. Mais comment l'empêcher ? Il faudrait donc tout dire ? avouer ?

Le vieillard accablé, perdu, souhaitant la mort, revenait vers l'hôtel de Servas du pas le plus lent qu'il pouvait. L'entrevue qu'il allait avoir avec Claire l'épouvantait d'avance. Quelle douleur il allait lui causer, quelles larmes il allait lui voir répandre d'apaiser, larmes qu'il ne pourrait pas essayer lui-même. Jamais situation plus épouvantable peut-être ne s'était produite.

Lui, le père, lui qui aurait voulu faire ses enfants si heureux, il allait mettre le désespoir dans le cœur de sa fille qu'il aurait voulu voir la plus aimée, la plus heureuse de toutes les femmes ! Car il ne pouvait plus chercher à la tromper maintenant. Il ne pouvait plus lui farcir la tête de mensonges. Il ne pouvait plus lui dire que Georges de Fresnières n'était pas coupable, qu'il lui était arrivé malheur.

Il croyait, lui-même maintenant, à la culpabilité de Georges. Comment eût-il pu en être autrement ? Après les renseignements qu'il avait eus de cette femme, qui n'avait aucun intérêt à lui mentir, avait-il le droit de douter encore ? Georges était jeune. Il avait succombé à un moment d'entraînement.

Il désespérait peut-être d'obtenir Claire, qu'il savait courtisée aussi par André Roustan. Ce dernier était plus riche que lui ; il était l'ami du frère ; tous les atouts paraissaient être dans sa main. Il avait eu un accès de découragement et s'était livré à un autre amour pour déraciner de son cœur son amour pour Claire.

Pourquoi le vieillard n'avait-il pas su cela plus tôt ? Il l'aurait soutenu, lui ; il aurait ramené dans son cœur la confiance. Mais, maintenant, il était trop tard. Tout était fini, consommé. En songeant ainsi, sans s'en rendre compte, il avait fait du chemin. Il leva les yeux, la grille de l'hôtel de Servas était devant lui. Il frissonna. Claire était là. Elle l'attendait avec impatience. Qu'allait-il lui dire ?

Un moment, il eut l'intention de s'éloigner, de fuir, de lui laisser encore ses illusions ; mais pouvait-il se résoudre à ne plus la revoir ? Et l'autre mariage ? Il fit un effort sur lui-même, leva les yeux au ciel et sembla l'implorer et lui demander ce qu'il devait faire.

La nuit tombait

Le vieillard restait là, immobile, n'osant pas faire un pas en avant. Il fut arraché à ses réflexions par le bruit que fit la grille en s'ouvrant. Quelqu'un allait sortir. Qui ?

Il eut un moment l'espoir que ce serait Claire, mais il vit Charles descendre seul, sauter dans sa voiture. Il n'eut que le temps de se jeter de côté pour éviter d'être écrasé, comme le premier jour où nous l'avons présenté à nos lecteurs, plaqué contre les barreaux comme une cariatide.

Charles l'avait aperçu, mais il ne faisait plus attention à lui maintenant. C'était à peine s'il répondait par un signe de tête aux saluts qu'il lui adressait.

Charles, plus indifférent, plus préoccupé, moins tendre, n'avait pas eu, à la vue de l'inconnu, les sensations mystérieuses de sa sœur. C'était par condescendance pour ce qu'il appelait les manies charitables de celle-ci qu'il avait laissé soigner et qu'il conservait encore chez lui l'homme qu'il continuait à considérer comme un vieux vagabond, un vieux mendiant quelconque. Il ne s'en préoccupait pas et faisait à peine attention à lui.

Quand la voiture fut disparue, notre héros prit enfin son courage à deux mains. Claire était seule. C'était le moment. Il fallait en finir ! Il se dirigea vers la petite porte, sonna et entra. Il traversa la cour, se dirigea vers le perron et aperçut la femme de chambre de Claire dans la salle à manger, où elle aidait les autres domestiques à desservir. Le dîner venait de finir. Il lui fit un signe. Elle s'approcha.

— Je voudrais parler à Mlle Claire, dit-il d'une voix tremblante ?

La servante le regarda très surprise.

— Ce soir ?

— Ce soir, si c'est possible. Veuillez avoir l'obligeance de la prévenir.

La domestique secoua la tête.

— Je crains bien que ce soit inutile, dit-elle. Mademoiselle est un peu fatiguée ce soir. Elle vient de remonter dans sa chambre.

— Dites lui, je vous en prie, que j'ai le plus grand besoin de la voir.

La femme de chambre esquissa un geste indifférent.

— Je vais toujours faire la commission, dit-elle, et elle disparut.

Le vieillard resta devant le perron, attendant. Les autres domestiques continuaient à desservir. Il les voyait aller et venir par la fenêtre ouverte, dans la pièce éclairée. Il saisissait des exclamations, des éclats de rire qui lui semblaient étranges dans cette maison triste.

La porte s'ouvrit enfin. La soubrette parut.

— Montez, monsieur, dit-elle.

Il la suivit. La chambre de Claire était ouverte et la jeune fille l'attendait sur le seuil. Dès qu'elle l'aperçut, elle fit signe à la domestique de la laisser ; puis quand celle-ci se fut éloignée, elle l'interrogea du regard, d'un regard si éloquent, si triste, qu'il sentait des larmes monter à ses paupières.

— Plus d'espoir, mademoiselle, bégaya-t-il.

Et sa voix tremblait tellement. Il était si ému, si malheureux lui-même que la jeune fille fit un mouvement pour se précipiter vers lui. Elle avait craint qu'il ne se trouvât mal.

Elle avait eu de son côté un cri d'angoisse, et ses yeux s'étaient voilés. Elle rentra vivement dans sa chambre et le fit entrer derrière elle. Là, elle lui indiqua un siège, et il s'y laissa tomber, épuisé, sans force. Elle l'interrogea aussitôt.

— Vous l'avez vu ?

Il secoua négativement la tête.

— Vous avez eu de ses nouvelles ?

Il balbutia.

— Oui !

D'un air si triste, si découragé qu'elle leva les bras au ciel, dans un mouvement d'angoisse.

— Et il m'a trahie, abandonnée, il ne m'aime plus.

Il fit vivement :

— Je ne puis pas dire cela, mademoiselle, je n'ai pas de raison pour le dire.

— Je vous en prie, fit-elle violemment, ne me cachez rien. Ce n'est pas le moment de chercher à m'abuser. Vous voyez ce que je souffre. Qu'avez-vous appris ? Georges n'est pas mort. Il ne lui est pas arrivé malheur. Il est parti de son plein gré, m'abandonnant à mon triste sort.

— Toutes les apparences le disent, mademoiselle.

Elle murmura faiblement :

— Mon Dieu !

Puis elle porta la main à son cœur, et notre héros vit sa tête vaciller sur ses épaules. Il eut un geste d'épouvante horrible. Il la crut morte. Il se jeta à genoux, lui prit les mains, les serra dans les siennes. Et il poussait des cris inarticulés, des cris qu'il ne comprenait pas lui-même, qui sortaient de sa bouche au hasard.

— Claire, Claire, ma fille ! reviens à toi ! Je ne veux pas que tu meures. Je te sauverai, moi, je te sauverai !

Il fut surpris dans cette posture et dans cet émoi par les domestiques accourus au bruit. Il les regardait d'un air effaré, et ceux-ci n'étaient pas moins stupéfaits que lui.

Il se releva.

— Mademoiselle, bégaya-t-il. Mademoiselle vient de se trouver mal.

Il ne savait plus ce qu'il faisait, ni ce qu'il disait. Il lisait sur le visage des serviteurs toute la stupeur qu'avait dû leur causer ses singulières allures. Claire était toujours sans connaissance, blanche comme les dentelles qui l'entouraient. Il cria, hors de lui.

— Il faut la sauver ! Aidez-moi !

La femme de chambre avait déjà couru chercher des sels, du vinaigre. Et elle s'était assise près de mademoiselle, lui donnant des soins. Lui, s'était reculé. Il restait à quelque pas, hébété, stupide, regardant, avec des prières machinales dans la gorge.

Le vent s'était levé brusquement. Une brise fraîche entra dans la pièce. Au loin, on entendait des roulements sourds de tonnerre. Un éclair entra rapide, illumina tout, faisant paraître le visage de Claire plus livide.

Notre ami ne savait plus que faire, que dire. Il souffrait tellement que la sueur ruisselait par tout son corps. Il ne voyait plus rien, n'entendait plus rien. Il avait oublié que les domestiques le regardaient, l'observaient. Il n'y avait plus là pour lui que Claire. Claire inanimée. Quand elle remua enfin, quand ses yeux s'ouvrirent, il poussa un cri de joie et tendit les bras vers son enfant.

— Ma fille ! ma fille ! balbutia-t-il, vivante !

Epidémie de la grippe

UN FLÉAU PLUS A CRAINDRE QUE LE CHOLÉRA

La profession médicale impuissante à enrayer ses ravages. — Elle a vu encore le Canada avec une grande sévérité. — Comment ses mauvais effets peuvent être combattus. — De promptes mesures peuvent seulement garantir votre sécurité.

Il est établi, d'après l'opinion de hautes autorités médicales, qu'une épidémie de grippe est encore plus à craindre qu'une épidémie de choléra. Cette dernière maladie peut être contrôlée et, si l'on prend toutes les précautions sanitaires, le danger en est de beaucoup diminué. Mais il n'en est pas ainsi avec la grippe. La science médicale n'a pas encore pu sonder ses mystères et elle est impuissante à enrayer ses ravages. Il y a trois ans, une épidémie de grippe se répandit sur ce pays, semant sur son passage la mort et l'affaiblissement des constitutions et voilà que maintenant encore elle fait son apparition sous une forme épidémique; peut-être non aussi sévère que la première fois, mais avec assez de violence pour causer de graves avaries et pour conseiller à l'homme prudent de prendre de promptes mesures pour résister à son invention.

Quand, il y a quelques mois, l'on annonça que le choléra avait fait son apparition à Grimsoy, ou des ports importants d'Angleterre, on craignit qu'il ne vint sur ce continent; néanmoins, ce fléau terrible fut enrayé et arrêté après avoir causé la mort de pas plus d'une demi-douzaine de personnes. Le seul fait qu'à Londres, la semaine dernière, plus de cent décès ont été causés par la grippe prouve que la grippe est plus à craindre que le choléra et que la science médicale est impuissante à prévenir cette contagion et ne peut faire plus que soulager ceux qui en sont atteints. Présentement, des milliers de canadiens souffrent de la grippe et la misère qu'elle cause serait difficile à estimer. Même alors que les symptômes immédiats de la maladie disparaissent, elle laisse trop fréquemment les constitutions les plus robustes affaiblies. Les effets subéquents de la grippe sont peut-être plus dangereux que la maladie elle-même et prennent plusieurs formes comme une extrême nervosité, des maux de tête aigus, douleurs aux reins, perte d'appétit, perte de mémoire, difficulté de la respiration après le moindre effort, état constant de fatigue, paralysie partielle et plusieurs autres symptômes alarmants. Pour chasser les suites de la grippe, ou pour fortifier le système afin de résister à son choc, aucun remède n'a remporté autant de succès que les Pilules Roses du Dr Williams. Elles purifient le sang, restaurent les nerfs épuisés et remettent le souffrant en état de bonne santé. Comme preuve des faits ci-dessus, nous reproduisons quelques lettres parlant dans les termes les plus énergiques et les plus clairs de l'excellence des Pilules Roses du Dr Williams dans les cas de grippe ou d'influenza.

M. George Rose, Rednersville, Ont., dit:

"Je suis bien portant aujourd'hui et je n'hésite pas à dire que ce sont les Pilules Roses du Dr Williams qui m'ont sauvé la vie. J'ai eu trois attaques de grippe et je devins tellement maigre et tellement affaibli que je ne pouvais me tenir debout sans m'appuyer. J'avais perdu tout appétit. Je ne pouvais dormir parce que mes jambes et mes pieds devinrent affreusement enflés et que j'y ressentais des crampes douloureuses.

Les douleurs étaient parfois si fortes que je ne pouvais m'empêcher de crier et je ne faisais que me rouler dans mon lit, attendant la venue du jour. Si j'essayais de me lever et de marcher les étourdissements qui

me prenaient m'exposaient à tomber. Je pris des remèdes, sous les soins d'un médecin, mais je n'en ressentis aucun soulagement; je devins tellement découragé que je croyais ne pas avoir plus que quelques mois à vivre, lorsqu'un jour je lus dans un journal la guérison d'un homme dont la maladie avait les mêmes symptômes que la mienne. J'envoyai chercher une boîte de Pilules Roses et, dès que je l'eus prise, je ressentis une amélioration dans mon état.

Je continuai à faire usage des pilules, trouvai bientôt que je pouvais maintenant reposer comme il faut la nuit et les crampes et les douleurs qui me tourmentaient depuis si longtemps avaient disparu et je me sentis dès lors mieux que je ne l'avais jamais été depuis quatre ans. Je sais que ce sont les Pilules Roses qui ont amené ce changement, pour la bonne raison que je n'ai rien pris autre.

J'en ai pris en tout sept boîtes et je me sens porter maintenant aussi bien qu'à l'âge de quarante ans."

Le capitaine James McKay, de Tiverton, E. U., dit:—"J'ai eu la grippe il y a environ trois ans et elle m'a fait souffrir d'une jolte façon. J'étais devenu incapable de prendre le commandement d'un navire, consécutivement je partis pour le sud en destination de Milk River, Jamaïque comme garde-malade d'un monsieur souffrant. La température était des plus douces et j'avais coutume de me coucher sur le pont durant des nuits entières, ce qui me causa une espèce de fièvre, vu mon état affaibli. Dès que je fus de retour à la maison, j'étais complètement ruiné et je continuai à aller de mal en pis jusqu'à ce que je pus mouvoir que difficilement. A de certains moments mes membres s'engourdisaient et j'éprouvais une sensation de piqure dans les parties malades, comme si un millier d'aiguilles me perforaient les chairs. Dès lors ma vue commença à s'affaiblir. Il n'était difficile de distinguer les personnes à distance ordinaire. Ma figure devint tout enflée et hâve et mes yeux presque fermés. Les docteurs ne pouvaient rien me faire. Je n'étais qu'un tardeau pour mes amis et je soupirais après la mort, dont je croyais la venue très prochaine. A cette époque certains faits au sujet d'un homme du Cap Breton qui avait été malade vinrent à mes oreilles. Il attribuait sa guérison aux Pilules Roses du Dr Williams et je crus que je pourrais peut-être aussi moi en retirer quelque bénéfice. Je commençai donc à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams et je m'aperçus bientôt du bien qu'elles me faisaient; leur usage continu me remit sur pied et je pus aller à mon travail après des mois d'un repos forcé. au grand étonnement de mes connaissances, qui ne s'attendaient réellement pas à me revoir encore à l'œuvre. Je crois de mon devoir de recommander l'usage des Pilules Roses aux personnes ruinées ou qui souffrent des effets d'une maladie chronique quelconque. Elles m'ont sauvé la vie et vous pouvez être certain que j'en suis reconnaissant."

John W. Boothe, Newcombe Mills, Ont., dit: Je ne puis exprimer par des paroles toute la reconnaissance que je ressens pour les grands bénéfices que j'ai reçus de l'usage des Pilules Roses. J'ai eu ma part entière de grippe et elle m'a laissée dans une condition faible et débile. Mes nerfs avaient perdu leur vitalité et j'étais incapable de tenir quoi que ce soit, comme une tasse de thé, sans la renverser. Je ressentais de terribles douleurs à la tête et à l'estomac et, quoique je consultai un bon médecin, je n'en retirai aucun avantage; je résolus donc de faire usage de vos Pilules Roses du Dr Williams; aussi je considère cette idée comme une inspiration, vu les grands avantages que je dérivai de l'usage de ce merveilleux remède. Mes dou-

leurs ont cessé, mes nerfs ont repris leur ancienne force et je me sens mieux porter que jamais auparavant.

M. W. A. Marshall, directeur de l'Académie de Clementsport, U. S., dit: J'ai eu une mauvaise attaque de grippe qui m'a laissé faible, nerveux et bien affaibli. Je souffrais presque continuellement de terribles maux de tête, du mal de reins et de douleurs par tout mon corps. J'essayai plusieurs remèdes sans en retirer aucun avantage jusqu'à ce que je commençai à me servir des Pilules Roses du Dr Williams, et après en avoir pris sept boîtes, je me sentis être revenu à une nouvelle santé, et j'ai maintenant aussi fort que je l'étais avant ma maladie. Je puis sincèrement les recommander à ceux qui ont cette maladie.

M. B. Crouter, Warkworth, Ont., frère du Rév. Darius Crouter, qui représentait il y a quelques années le comté de East Northumberland au Parlement du Canada, dit: "Il y a deux ans, j'eus une attaque de grippe qui m'a presque coûté la vie.

"J'avais continuellement froid et des crampes aux pieds et aux jambes et je ne pouvais ou presque pas dormir la nuit; vous pouvez facilement comprendre combien la vie m'était à charge. Un jour, je lus une guérison remarquable opérée par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams et je résolus d'en faire l'essai.

"Quand je commençai à faire usage des Pilules Roses j'avais un tel engourdissement dans les pieds que je ne pouvais même pas sentir le plancher sur lequel je marchais. Ce mal disparut par ma continuation à prendre de ces pilules; la sensibilité revint dans mes membres, les crampes m'abandonnèrent et je sentais un sang nouveau couler dans mes veines et je peux maintenant me coucher et dormir profondément toute la nuit. Quand je me lève le matin, au lieu de me sentir fatigué et oppressé, je suis entièrement dispos, et j'attribue ce changement merveilleux aux Pilules Roses du Dr Williams.

Je crois sincèrement que les Pilules Roses n'ont pas d'égaux pour purifier le sang et je les recommande fortement à tous ceux qui souffrent ou à ceux qui désirent reconstituer leur système pour se prémunir contre les maladies.

Nous pourrions aussi donner des quantités d'autres recommandations aussi éloquentes que celles-ci; les lettres ci-dessus suffiront à prouver l'efficacité indéniable des Pilules Roses du Dr Williams, pour chasser les suites fâcheuses de la grippe et de l'influenza; que tous ceux qui ont souffert en quelque manière de cette dangereuse maladie s'empressent de tonifier le système par l'usage judicieux des Pilules Roses. Elles sont le seul remède qui puisse saper à leur racine toutes maladies quelconques et enrayer complètement leurs mauvais effets.

Demandez les Pilules Roses du Dr Williams et ne vous laissez pas influencer par qui que ce soit pour essayer d'autres médicaments. Vendu par tous les marchands ou envoyé par poste, franco, sur réception de 50 centimes la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y.

BLANCHET & BEAUREGARD
AVOCATS
Rue Gironard—No. 11
ST-HYACINTHE.

LUSSIER & GENDRON
AVOCATS
Rue St Denis—No. 11
ST-HYACINTHE.

L. N. TRUDEAU,
DENTISTE,
Rue Mondor, porte voisine de M. G. Ledoux
ST-HYACINTHE.
Dentiers de toutes sortes faits sur commande. Prix modérés.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTIS DE LONDON, Ont.



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Les échantillons par les commissaires et les négociants de toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

HUIT MEDAILLES ET SIX DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats-Unis, d'Allemagne, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

ED. MORIN, Epicer, Agent à St-Hyacinthe.



ENGINS ET BOUILLOIRES

DEPUIS 3 FORCES JUSQU'A 100

Les ENGINS et BOUILLOIRES

—) DE (—

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces Engins et Bouilloires sont en acier et sont vendus garantis sous tout rapport.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

On peut voir un de ces engins et bouilloires à l'établissement de "La Tribune."

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

Agent pour le district de St-Hyacinthe,

ST-HYACINTHE. Que

TENEZ VOS PIEDS CHAUDS!

Plus de Rhumatismes.

Des milliers de personnes malades, ont contracté leurs maladies par un rhume provenant de l'humidité ou du froid aux pieds.

Si vos pieds sont froids, vous ne pouvez pas être en bonne santé.



Les Semelles Electro-Magnétiques

DU Dr BRIDGMAN

tiennent les pieds à une température toujours égale, et établissent la circulation parfaite du sang.

Elles sont légères, et procurent aux personnes qui les portent dans leurs chaussures, la chaleur et le confort.

PRIX, 75 CTS LA PAIRE.

En vente au Bureau de

"LA TRIBUNE" St-Hyacinthe.

Paquette et Godbout

MENUISIERS-ENTREPRENEURS

Ceils des rues William et St-Casimir, St-Hyacinthe

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies et moulures de toutes sortes.

Découpage et tournage exécuté promptement.

SPECIALTÉS:—Intérieurs d'Eglises, Outils légers, etc.

AUX MARCHANDS.—C'est par les annonces que vous augmenterez votre commerce.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 10 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que.

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement: (payable d'avance.)

Un an.....\$1.00

6 mois..... 50

ANNONCES.

re Insertion.....la ligne 15c.
Insertion subs..... " 7c.

annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 26 Janv. 1894

BILLS SANCTIONNES

Le lieutenant-gouverneur a sanctionné les bills suivants :

Acte amendant l'acte 44 45 Vict., chap. 86, intitulé : " Acte pour autoriser la vente de certaines propriétés substituées en vertu du testament de feu George Burns Symes."

Acte pour amender la charte de la compagnie du pouvoir électrique Montmorency.

Acte pour amender la loi relative aux registrateurs et à l'organisation des bureaux d'enregistrement.

Acte pour amender la loi relative aux salaires de certains officiers de justice.

Acte pour amender la loi relative aux juges de paix.

Acte relatif aux édifices publics.

Acte relatif à la revision et à l'amendement du Code de Procédure civile du Bas-Canada

Acte amendant l'acte des licences de Québec.

Acte amendant la loi relative aux asiles d'aliénés.

Acte relatif au contrat passé entre le gouvernement et les sœurs de charité de Québec relativement à l'entretien des aliénés dans l'asile de Beauport.

Acte relatif au contrat passé entre le gouvernement, la compagnie d'assurance Standard et les Sœurs de Charité de Québec.

Acte amendant la loi relative à l'instruction publique.

Acte relatif à la loi des écoles industrielles.

Acte amendant la loi relative aux écoles de réforme.

Acte relatif à la transmission au secrétaire provincial et aux législateurs des rôles d'évaluation.

Acte amendant le code municipal.

Acte amendant la loi relative au département du secrétaire provincial.

Acte pourvoyant aux appels des décisions des recorders et des cours de recorders dans les matières d'évaluation.

Acte amendant la loi relative à la cour de circuit du district de Montréal.

Acte amendant la loi relative au bureau de santé de la province de Québec.

Acte relatif aux établissements industriels.

Acte amendant l'acte 56 Vic., ch. 22, relatif à l'entretien des ponts construits entièrement ou en partie par le gouvernement.

Acte assurant une décharge valable au gouvernement et désignant les personnes auxquelles le gouvernement devait payer une certaine partie du prix de vente de l'asile de Beauport.

Acte relatif aux subsides ac-

cordés à certaines compagnies de chemins de fer.

Acte rappelant l'acte 56 Vic. ch. 17 intitulé : " Acte relatif aux licences."

Acte amendant l'acte 20 Vic. ch. 125 intitulé : " Acte divisant les chemins de la compagnie à barrières de Québec en deux compagnies différentes et faisant d'autres règlements y relatifs et les divers actes amendant celui-là."

Acte amendant la loi relative aux sociétés d'agriculture.

Acte amendant la loi relative à l'agriculture au sujet des sociétés d'horticulture et de pomologie.

Acte autorisant le curé et les marguilliers de Saint Scholastique d'accorder un bonus pour la reconstruction du couvent du village.

Acte donnant effet civil au mariage de Frédéric Pratt et Marie Albina Thibault.

Acte amendant la charte de la ville de Montréal.

Acte autorisant Dame Albina Pominville, épouse de Arthur Gagnon, de vendre certaines propriétés substituées.

Acte incorporant l'hôpital Robert Jones, pour les enfants des parents appartenant à l'église d'Angleterre dans le diocèse de Montréal.

Acte autorisant le barreau de la province à admettre Adolphe Marie Louis Eugène Becigneul à la pratique de la profession d'avocat, après examen.

Acte amendant et refondant l'acte incorporant " l'Union des Commis-Marchands de la cité de Montréal."

Acte ratifiant certaines ventes d'immeubles et certaines transactions entre Joseph Leveillé et ses enfants.

Acte incorporant " l'Institut des Sœurs Servantes du Saint Cœur de Marie "

Acte relatif aux sociétés d'assurances mutuelles des fabriques des diocèses de la province ecclésiastique de Montréal.

Acte incorporant les " Ursulines de Stanstead."

Acte incorporant les Révérendes mères religieuses " Ursulines de Roberval."

Acte incorporant la compagnie d'assurance contre le feu, des Marchands.

Acte amendant l'acte 34 Vic. ch. 78, relatif à la charte de la ville de Montréal.

Acte relatif à la propriété de feu F. X. Beaudry, léguée pour des fins de charité.

Acte incorporant la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud.

Acte incorporant la ville de Saint Jérôme.

Acte amendant les actes relatifs à la corporation de la ville de Québec.

Acte amendant l'acte incorporant l'union Saint Joseph de Lachine (41 V., ch. 35.)

Acte incorporant la corporation des Sœurs Marianites de Sainte Croix.

Acte érigeant la paroisse de Saint Nazaire d'Acton en municipalité, détachant certains lots du comté de Drummond et les annexant à la dite paroisse et au comté de Bagot, pour toutes fins municipales et scolaires.

Acte autorisant le collège des chirurgiens et médecins de cette province à admettre parmi ses

membres Thomas Thadeus Nesbill, docteur en médecine de l'Université Laval.

Acte autorisant Didier Garneau, étudiant en dentisterie, à pratiquer dans la province de Québec, en abrégant la période de son cours d'étude et de cléricature, vu son âge avancé et son expérience préalable

Acte amendant les actes relatifs à la ville de Saint Henri.

Acte déclarant Herménegilde Chalifoux, membre du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Acte amendant la charte de la ville de Lévis, tel que refondu par l'acte 36 Vict., ch. 60, et les actes amendant le dit acte.

Acte incorporant la ville de la côte Saint Paul.

Acte autorisant le barreau de la province à admettre Louis Gordon Glass parmi ses membres, après examen.

Acte relatif au jardin zoologique de Montréal.

Acte incorporant les " Pelves Memorial."

Acte amendant et refondant la charte de la ville de Chicoutimi.

Acte ratifiant un acte de vente entre Joseph Louis et Théophile David et les héritiers Fleury David.

Acte amendant l'acte 44-45, Vic., ch. 44 incorporant la compagnie du chemin de fer Québec Montmorency et Charlevoix et ses amendements, et accordant des pouvoirs additionnels à la dite compagnie.

Acte autorisant le barreau à admettre Camille Piché parmi ses membres.

Acte refondant les actes relatifs à la corporation de la ville de Salaberry de Valleyfield.

Acte amendant la charte de la ville de Montréal 1889, et ses amendements.

Acte amendant l'acte constituant en corporation la ville de Buckingham.

Acte pour autoriser John Bryson, de Fort Coulonge, à vendre tout et disposer de tout l'immeuble lui appartenant seul ou conjointement avec les héritiers mineurs de sa femme défunte, sans autorisation du conseil de famille ou autre formalité légale.

Acte pour ratifier la part d'immeuble possédée par individus par les successions Ferdinand David, Michel Laurent et Dame Delphine Choquette, en son vivant veuve de l'hon. Sévère Rivard, et la part d'immeubles de cette dernière parmi ses héritiers.

Acte amendant les actes relatifs à la compagnie des tramways de Montréal.

Acte érigeant en municipalité locale pour les besoins municipaux ou scolaires et annexant au comté de Bagot, pour les mêmes fins, la paroisse de Sainte Christine et autres lots détachés de la municipalité de la paroisse de Saint André d'Acton.

Acte concernant la substitution créée par François Guenette et Aurélie Beaudry, sa femme.

Acte accordant de nombreux pouvoirs à l'Union Saint Joseph de la paroisse de Saint Jean-Baptiste de Québec et pour autres fins.

Acte constituant en corporation l'Union des briquetiers de Montréal.

Acte consolidant la charte de

la congrégation Saint Michel de Sorel.

Acte amendant le code civil et l'article 610 du code de procédure civile relatif aux privilèges des voyageurs sur terre et sur eau et autres.

Acte pour rendre valides certains actes de notaire.

Acte amendant la loi du Barreau.

Acte relatif à la fermeture à bonne heure des magasins.

Acte amendant le code civil relativement aux privilèges des constructeurs, des ouvriers journaliers et fournisseurs de matériaux de construction

Acte amendant la loi des matres et serviteurs.

Acte pour amender les codes municipaux, des notaires et de procédure civile.

Acte amendant et consolidant les actes relatifs à la compagnie du chemin de fer de Québec et lac Saint Jean.

Acte amendant la loi des dentistes.

Acte amendant l'article 5668 des statuts révisés.

Acte accordant des pouvoirs étendus aux corporations de la ville de Nicolet et de Saint Jean-Baptiste de Nicolet.

Acte amendant l'acte 55-56 Vict., ch. 17 intitulé : " Acte concernant les droits sur les successions et les transports de propriété."

Acte amendant et consolidant les actes 55 56 Victoria Chapitre 10 et 15 et 56 Victoria Chapitre 15 relatifs à certaines licences et taxes.

Acte rendant valides certains transports de propriété immobilière sujets aux droits imposés par l'article 1191 des statuts révisés.

Acte amendant la loi d'agriculture relativement aux cercles agricoles.

Acte amendant l'article 3510 des statuts révisés.

Acte amendant la loi des taxes directes sur les corporations commerciales.

Acte d'application de l'article 4708 des statuts révisés.

Acte pour le règlement final du fonds des écoles communes.

Acte amendant la loi relative à l'agriculture et à la colonisation quant aux sociétés coopératives des cercles agricoles.

Acte concernant la dette publique.

Acte amendant la loi relative aux registres de l'état civil.

Acte concernant l'article 4121 des statuts révisés relatif aux arpenteurs

Acte amendant les mesures spéciales relativement aux écoles publiques de la cité de Montréal.

Acte constituant en corporation l'école polytechnique.

Acte concernant l'enregistrement des actes dans les comtés de Mégantic et de Lotbinière quant aux paroisses de Saint Sylvestre et de Saint Patrice de Beauvillage.

Acte amendant le bill No 86 de cette session, intitulé : " Acte concernant la substitution établie par François Guenette et Aurélie Beaudry, son épouse."

Acte relatif à la vente de certaines terres au chemin de fer Q. M. O. et O.

Acte à l'effet d'amender certains actes passés devant la présente session.

Verdict dans l'affaire Hooper

Joliette, 19 janvier.

Le juge a harangué le jury en français, il a parlé pendant plus de trois heures et a résumé la cause avec la plus grande impartialité. Si vous acceptez l'histoire de la bouteille brisée vous devez rendre un verdict de " non coupable." a conclu le juge.

A 6 hrs 30 p m., le jury s'est retiré dans sa chambre pour délibérer et la Cour a ajourné jusqu'à 8 heures.

A 8 heures l'enceinte était tellement bondée de curieux qu'on étouffait littéralement.

Le jury a fait son entrée en Cour à 9 heures et le foreman a répondu au greffier qu'ils étaient d'accord sur un verdict et que dans leur opinion Hooper n'était pas coupable.

Hooper a été renvoyé en prison jusqu'à mardi en attendant l'enquête sur l'accusation d'avoir tenté de noyer sa femme à Louiseville.

L'affaire Hooper aura coûté au gouvernement environ \$10,000 et la moitié de ce montant à la défense.

Les subventions aux chemins de fer provinciaux

Le gouvernement actuel ayant accompli certains changements dans les subventions aux compagnies de chemins de fer, il est important d'établir où nous en sommes.

La politique de chemins de fer date de 1874; c'est à cette époque qu'on commence à venir en aide aux compagnies.

On leur vota d'abord des subventions en argent et l'on paya de cette façon \$138,000 au chemin de fer du Sud-Est, et \$48,000 au chemin de fer de Québec et lac Saint Jean, qui venait de se substituer au chemin Gosford.

L'année suivante, 1875, les travaux de la voie ferrée de Québec à Ottawa furent commencés et lorsque l'entreprise fut terminée, on se trouva avoir dépensé quatorze millions de dollars; durant ces périodes, des entreprises de lignes tributaires de la voie principale avaient surgi ça et là, et il avait fallu leur venir en aide.

Pendant ce temps là, la politique des subventions avait pris un peu plus d'envengure; elle avait pris, à part les espèces sonnantes, la forme d'octrois de terres publiques, réalisables en argent par les compagnies aux taux de 70 cts l'acre, dont la moitié payable par le gouvernement suivant certaines conditions, et l'autre moitié payable à la vente des susdites terres.

2,000 milles de voie ferrée y compris le chemin de fer du Nord et une multitude d'autres voies ferrées afférentes ou régionales, reçurent de la caisse de la province des secours qui, au 30 juin dernier, se chiffraient par \$6,185,962 en argent et \$2,293,893 en terres.

Depuis l'inauguration de cette politique la province a donné aux chemins de fer pas moins de \$22,364,610 dont \$13,894,754 au chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, et \$8,459,856 à d'autres lignes; ces paiements faits à même le capital, représentaient un intérêt

annuel de plus d'un million de dollars.

Au début de l'année fiscale actuelle, nos comptes publics portaient comme dues aux compagnies de chemins de fer les subventions suivantes :

En argent..... \$2,299,235
En terres..... \$1,500,668

Le gouvernement Taillon a rogné dans ces chiffres-là en suivant l'exemple de M. Mercier.

Il a décidé de supprimer les subventions en argent et en terres à toutes les compagnies de chemins de fer qui n'ont pas rempli les conditions attachées aux subventions publiques. Il a donc pu opérer à ce chef une suppression de \$1,325,000, et ramener ses obligations envers les chemins de fer de la province à la somme de \$2,475,000 dont \$1,438,000 de subventions en argent et \$1,027,000 de subventions enterrées.

L'hon M. Hall, trésorier de la province, a porté dans les estimations pour l'année courante à \$800,000 la somme que la province aurait à payer en subventions aux compagnies de chemins de fer. On prévoit que de ce train-là, la province s'acquittera d'ici à trois ans de ces obligations, c'est-à-dire qu'elle les aura éteintes.—*La Patrie.*

LA VIVISECTION

On sait ce que c'est que la vivisection : c'est l'art de disséquer des animaux vivants. Nos lecteurs qui seraient tentés de croire que cet art n'a pas fait dans notre siècle des progrès marquants, n'auront, pour s'en convaincre, qu'à lire l'entre-filet suivant :

“ Les condamnés à mort, dans l'Etat de l'Ohio, seront utilisés à l'avenir par des expériences de vivisection dans un but humanitaire et scientifique.

“ Tel est, débarrassé de ses termes juridiques, l'étonnant projet de loi que vient de soumettre à l'assemblée législative de l'Ohio, M. Pawlen, représentant du comté de Storh. M. Pawlen, qui n'était guère connu jusqu'à présent que de son comté, vient de s'acquérir ainsi une notoriété qui, si par impossible, la loi venait à être votée, ne manquerait pas d'éclipser la renommée du gouverneur du même Etat, le major McKinley. M. Pawlen, pourtant, si l'on en croit les dépêches de Columbus, n'est pas le véritable auteur du projet ; il n'est que l'intermédiaire d'un médecin de ses électeurs qui a conçu l'idée d'utiliser les condamnés à mort pour développer la science, tout en se montrant aussi humanitaire que possible envers eux.

“ Aussi, non seulement le nouveau projet de loi abolit la potence en usage dans l'Ohio, mais encore il prescrit que les condamnés à mort soient mis, par une commission composée de médecins et de savants, sous l'influence de narcotiques pour les endormir et permettre de leur enlever, sans douleur, la boîte crânienne et une partie de la poitrine, de manière à pouvoir observer l'action du cerveau du cœur et de tout autre organe.

“ Ajoutons qu'une véritable campagne vient d'être ouverte

en faveur de l'adoption de ce projet et que l'Etat est littéralement inondé de circulaires et de brochures faisant ressortir les nombreux avantages.”

Ainsi donc, dans l'intérêt de la science, non-seulement on opérera sur des animaux, mais sur des individus de l'espèce humaine.

On est Américain ou on ne l'est pas.

Et dans les siècles futurs, si ce projet de la peine de vivisection devenait loi, on célébrera la gloire de la nation qui aura ainsi merveilleusement aidé à la marche de la civilisation, en même temps qu'au développement prodigieux de la science.

Et voilà !!

Les têtes couronnées

Deux amusantes séries que nous relevons dans un journal :

Récréations favorites des têtes couronnées : La Reine Victoria est passionnée pour la musique.—Le tsar joue du cornet à piston et boxe.—La reine Marguerite d'Italie s'occupe de théâtre.—Le roi Humbert chasse le chamois.—Le roi de Grèce est un sportman émérite, fort nageur, accompli.—Le roi des Belges fait des courses à pied.—L'impératrice d'Autriche chasse à courre.—L'impératrice d'Allemagne est forte musicienne.—Ferdinand de Bulgarie est botaniste et naturaliste.—Le roi Oscar de Suède et Norvège compose des vers.

Les tics royaux et impériaux : Le prince de Galles cligne de l'œil gauche en parlant.—Le prince Edouard, son fils, passe souvent son doigt sous son menton.—Guillaume II tire sa moustache avec énergie.—Le roi Humbert caresse doucement la sienne.—Le tsar se passe la main sur le sommet de la tête.—Le khédivé remue la jambe gauche.—L'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche ne peut pas parler sans tirer une petite boucle qu'elle a au-dessus de la tempe gauche.

Statistique de grèves

La plupart du temps, les grèves ont des causes multiples, car les ouvriers profitent très logiquement de l'occasion pour formuler des revendications de divers ordres. Aussi, on ne peut indiquer que les motifs principaux, lesquels peuvent être déterminés comme suit : demandes d'augmentation de salaires, 103, avec 31 réussites complètes et 31 partielles ;—réduction de salaires, 103, avec 9 réussites complètes et 17 partielles ;—augmentation de durée de travail sans salaire corrélatif, 4, avec 1 réussite ;—baisse de salaire pour diminution de travail, 1 ; demandes de diminution de travail sans diminution de salaire, 13, avec 2 réussites complètes et 9 partielles ;—demandes de diminution de la durée du travail, 4, 1 réussite partielle ;—contestations diverses au sujet des salaires, 38, 11 réussites complètes et 6 partielles ;—refus par les patrons de céder aux injonctions des syndicats, 6, 3 réussites complètes, 1 partielle ;—Renvois d'ouvriers ou de contre-maitres, 21, 2 réussites complètes et 6 partielles ;—demandes de ren-

vois d'ouvriers ou de contre-maitres, 35, 4 réussites complètes et 5 partielles ;—protestations contre les amendes, 8, 2 réussites complètes et 4 partielles ;—protestations contre les règlements d'usines, 6, 4 réussites complètes et 1 partielle ;—demandes de réformes des caisses de secours, de retraites, etc., 1 avec réussite partielle ;—causes diverses, 14, 2 réussites complètes et 2 partielles.

En résumé, sur 261 grèves, 58 comprenant 9,774 ouvriers ont réussi, 80 pour 23,820 ouvriers ont abouti à des transactions, 118 pour 14,179 ont échoué, et 5 pour 130 ouvriers n'ont pas eu de résultats connus. Le nombre des grévistes par conflit constaté a été de 25 et au-dessous dans 50 cas, de 26 à 50 dans 56, de 51 à 100 dans 43, de 101 à 200 dans 53, de 201 à 500 dans 27, de 501 à 1,000 dans 10, de 1,001 à 5,000 dans 8. Pour 9, le nombre est inconnu. Enfin, la durée a été : pour 138 grèves, d'une semaine et moins ; pour 50, de 8 à 15 jours ; pour 27, de 16 à 30 ; pour 31, de 31 à 100 ; pour 8, de plus de 100 jours ; pour 11, le nombre de jours n'a pu être indiqué.

Un repas monstre

Voici quelques chiffres qui, mieux que tous les comptes rendus, donneront une idée exacte du banquet de 3,500 couverts offert aux officiers russes au Champ de Mars. On a consommé ce qui suit :

1,200 litres de potages, fait dans une immense et unique marmite ; 40 tonneaux de sardines russes, 800 kilogrammes de filets de bœufs, 700 faisans, 500 galantines, 500 litres de salade russe, 4,000 bombes, 1,500 gaufres Maire, 500 kilogrammes de raisin, 2,000 pommes, 2,000 poires, 4,000 tasses de café fait dans un seul récipient (l'on a employé pour ce nombre de tasses 80 kilogrammes de café), 2,000 bouteilles de champagne et 500 litres de fine champagne, 12,000 petits pains de 125 grammes.

25 barriques de vins fins, 4,000 bouteilles d'eaux minérales. 150 kilogrammes de beurre fin (service de la table compris). Un tonneau de moutarde, 100 kilogrammes de sel pour la table et la cuisine, 10 kilos de poivre, 100 litres d'huile, 1 pièce de vinaigre, 100 kilogrammes de sucre.

Il y avait 400 garçons de salle, 100 maîtres d'hôtel, 150 sommeliers, 100 garçons d'office, 60 cuisiniers.

On a employé 130 tables de 30 personnes, plus la table d'honneur de 200 personnes. Le surtout, en argent, qui ornait cette table, est d'une valeur de 400,000 francs.

Préparation du blé-d'Inde pour la prochaine récolte

La culture du blé-d'Inde, pour l'ensilage comme pour le grain, étant actuellement plus générale, il convient de signaler quelques procédés pouvant en activer la végétation.

D'abord, le choix du blé-d'Inde comme semence est de première importance. Il est nécessaire de garder les épis les mieux formés et dont les grains aient atteint leur entière maturité.

Afin de le conserver en bonne condition jusqu'au printemps, pour la semence, il faut laisser les grains de blé-d'Inde à l'épi, ne gardant que ceux du milieu de l'épi qui sont les meilleurs à prendre pour la semence. Ces épis doivent en outre être gardés dans un endroit sec et à l'abri de la gelée.

Au moment de la semence, les grains de blé-d'Inde doivent tremper pendant quelque temps dans l'eau, afin de les amollir, puis immédiatement les rouler dans le plâtre pour ensuite les semer sans retard dans cet état. Ce procédé a pour effet d'obtenir une avance d'une semaine à quinze jours sur le blé-d'Inde semé à la manière ordinaire. Ce qui est d'un grand avantage. Ce procédé pourrait également être employé pour la culture du blé.

Il est important de ne cultiver que la quantité de blé-d'Inde pouvant être récoltée avec soin. Pour ce qui est du labour, il importe qu'il soit profond et le sol bien pulvérisé. L'effet entre ce labour et un labour ordinaire est tout-à-fait différent, et l'avantage en est au labour profond qui permet au blé-d'Inde de ne recevoir que la quantité d'humidité nécessaire à sa végétation. Si le sol sur lequel on cultive le blé-d'Inde est profond, la terre agit à l'égal d'une éponge en absorbant la surabondance d'eau si la saison étant pluvieuse ; dans un cas de sécheresse, le sol était bien pulvérisé, la plante retirerait du sous-sol l'humidité nécessaire à sa végétation.

Le labour profond permet aussi aux racines du blé-d'Inde de pénétrer plus profondément là où le sol est humide. L'expérience est facile à faire : il suffit de prendre deux terrains de même dimension dont l'un à labour profond, et l'autre labouré que superficiellement, comme un labour ordinaire. Si ces deux terrains sont également bien cultivés l'avantage sera nécessairement au terrain à labour profond quand au grand rendement et à la végétation hâtive du blé-d'Inde récolté, car cette plante n'aura pas à souffrir d'aucun retard dans sa végétation, ni par l'excès d'humidité du sol, ni par la sécheresse.

ÇA ET LA

Les trois jeunes gens accusés d'avoir essayé de faire sauter la statue Nelson au moyen de la dynamite ont été condamnés par le juge Dugas à \$25 d'amende chacun.

Les journaux de la Nouvelle-Orléans nous apprennent que M. Alphonse LeDuc, ci-devant commissaire de la Louisiane à l'Exposition colombienne, a été nommé l'un des représentants des Etats-Unis à la prochaine Exposition d'Anvers.

C'est une nouvelle marque de confiance publique qui honore notre compatriote, et ses nombreux amis de Montréal seront heureux de se joindre encore une fois à nous pour lui offrir les plus chaleureuses félicitations.

Un horrible accident est arrivé à Armagh, qui a causé la mort de M. Jos. Gauthier. S'étant rendu au moulin de M. Jos.

Charbonneau pour y faire mou-dre du grain. M. Gauthier s'est approché trop près des machines, une des vergues du rouet l'a frappé à la tempe et il tomba dans le moulin. Happé par les engrenages multiples du moulin, le corps a été entraîné dans la machine avec une rapidité inouïe et la tête et toute la partie supérieure du corps ont passé dans une ouverture de pas plus de quatre pouces carrés. Rendu aux hanches, le moulin a bloqué et s'est arrêté de lui-même. Va sans dire que la mort a été instantanée. Il a fallu plus d'une heure pour retirer du moulin le corps haché comme chair à pâté.

Londres, 21—Des milliers de personnes s'étaient réunies aujourd'hui au cimetière de Bur-ton-on-Trent pour assister aux funérailles du conseiller municipal Charles Wileman. Les membres de la famille ont été appelés pour jeter un dernier regard sur le défunt : le couvercle du cercueil allait être vissé quand deux des assistants ont dit qu'ils avaient remarqué quelques signes de vie. Des médecins ont été mandés à la hâte ; ils ont déclaré que le conseiller était vivant. Wileman a été enlevé du cercueil et placé dans son lit. Les médecins qui le soignent ne désespèrent pas de le sauver.

M. J. S. Larke, commissaire exécutif du Canada à l'exposition de Chicago, est arrivé à Ottawa, de Washington. M. Larke est allé plaider un appel du gouvernement canadien contre la décision du jury des récompenses dans le département des instruments oratoires. Il paraît que six diplômes et médailles de bronze avaient été accordés à des exposants canadiens, et M. Larke a la preuve que ces diplômes ont été déruits bien que les juges eussent examiné ces instruments et les eussent trouvés dignes de recevoir des médailles.

La cause est terminée à Washington, mais le jugement n'est pas encore rendu.

New-York, 18—Six marins de l'équipage du steamer hollandais *Amsterdam*, capitaine Stenger, ont péri en mer, en essayant de secourir l'équipage de la goélette de pêche *Maggie E. Wells*, qui sombrait. L'*Amsterdam* vient d'arriver en ce port. M. Stenger dit que les hommes de la goélette lui ont fait savoir par signe alors que son steamer passait, qu'ils désiraient du secours. “ Un officier et six de mes matelots, ajoute-t-il, descendirent dans une chaloupe et se dirigèrent vers la *Maggie E. Wells*. Tout à coup la chaloupe chavira et trois hommes disparurent sous l'eau. Nous lançâmes aux autres des appareils de sauvetage, mais, épuisés par la fatigue, paralysés par le froid, ils ne purent les saisir, et tous, à l'exception d'un matelot, se noyèrent. La mer était alors trop démontée pour nous permettre d'envoyer d'autres hommes au secours des naufragés. Vers 6 heures du soir, la goélette disparut soudain, et nous ne pûmes la retrouver.”

AUX MARCHANDES.—L'annonce est aussi indispensable qu'un commis-vendeur.

CANADA

FREDERICTON, N. B.

Le juge Barker a condamné mardi Edward W. Weary, un sourd-muet, à être pendu vendredi, le 20 avril prochain, pour le meurtre de sa belle-sœur, Bertha Weary. C'est en l'absence du mari que ce sourd-muet, qui avait pourtant paru jusqu'alors très inoffensif, mit son sinistre projet à exécution.

STANBRIDGE

Le Vermont Central est poursuivi par les victimes de l'accident de Stanbridge. Les familles intéressées ont donné instruction à M. Mercier, Gouin et Lemieux de poursuivre en dommages la compagnie. Les demandeurs prétendent que la traverse du chemin de fer est défectueuse et située dans un endroit dangereux. Les actions sont au montant de \$500. chacune.

OTTAWA

M. Ed. Case, marchand général de Winnipeg, est arrivé en cette ville. Il a dit que le bruit court à Winnipeg que le frère de Charles Luckey a déclaré sur son lit de mort qu'il était le seul auteur des meurtres de son père, de sa belle-mère et de sa sœur.

Un autre habitant de l'ouest, nommé Hygins, dit qu'il a entendu raconter la même histoire à Winnipeg. On n'a pas oublié que Charles Luckey a été pendu à Brockville, il y a quelques semaines pour ce triple meurtre.

TROIS-RIVIERES

Dimanche, au dîner, Mgr Lafèche a nommé M. le chanoine L. S. Rheault, vicaire-général du diocèse, en remplacement de feu Mgr C. O. Caron. Le nouveau titulaire est mêlé depuis plusieurs années à l'administration pratique des affaires du diocèse.

M. l'abbé H. Baril, directeur du grand séminaire des Trois-Rivières, vient d'être nommé chanoine.

Vendredi le 12, Mgr Lafèche, accompagné de M. l'abbé Cloutier, son chancelier est allé bénir les ateliers nouveaux de M. P. V. Ayotte.

SOREL

Lundi, le 15 courant, a eu lieu l'assemblée pour la mise en nomination des candidats aux sièges laissés vacants, au conseil, par les cinq échevins sortant de charge et pour l'élection du maire. M. le maire Morasse a été réélu par acclamation. Ont aussi été élus par acclamation: M. C. O. Paradis, échevin pour le quartier Richelieu; M. Alfred Guévremont, échevin pour le quartier Champlain; M. Olivier Lesieur, échevin pour le quartier Montcalm; M. Jean Chapdelaine, échevin pour le quartier Laval.

Il y a eu lutte, dans le quartier St-Laurent, entre l'ancien échevin, M. Philippe Duhamel et M. Pierre Guévremont, maître du havre.

QUÉBEC

John R. Hooper que le jury de Joliette vient de blanchir de l'accusation d'avoir empoisonné sa femme, ne sera pas encore remis en liberté. M. MacMaster, l'un des avocats de la poursuite, vient d'avoir une entrevue avec le procureur-général au quel il a soumis la preuve que la Couronne peut faire dans le second procès que l'on veut faire à Hooper. Ce dernier sera cette fois accusé d'avoir tenté de tuer sa femme en la jetant dans la rivière de Louiseville. Comme le théâtre de cette tentative se trouve dans le district de Trois-Rivières, Hooper sera conduit dans la prison de Trois-Rivières dans quelques jours, car le procureur-général a décidé de faire subir à l'accusé un nouveau procès.

RICHMOND

Le plus grand nombre des marchands sont en faveur de mettre en force à Richmond le bill de M. Augé, pour la fermeture des magasins à 7 heures du soir. Une requête au conseil municipal, demandant la pasation d'un règlement à cet effet, se signe rapidement et nos conseillers seront saisis de la question sous peu.

Les hommes de sections de la compagnie du Grand-Tronc ont reçu avis la semaine dernière, qu'à partir du 15, il y aurait une réduction de 10 pour cent sur leurs gages en même temps qu'une heure d'ouvrage enlevée sur leur journée. Un bon nombre d'hommes ont refusé de se soumettre à cette réduction et le 15, plusieurs ont refusé de travailler, en sorte qu'advenant une tempête de

neige, la compagnie se trouverait mal pris pour faire clairer la voie. L'on critique beaucoup cette mesure de la cie., réduisant des salaires qui ne sont déjà que d'une piastre par jour.

ST-GUILAUME

Dimanche, 21 janvier, St-Guillaume fut témoin d'une imposante cérémonie dont voici un compte rendu fidèle, mais bien faible en comparaison de la réalité.

A deux heures et demi une grande foule se pressait dans l'enceinte sacrée afin d'entendre une dernière fois la parole de Dieu prêchée pendant huit jours par les Pères O. M. I.

Après un sermon touchant sur la persévérance des bonnes résolutions prises pendant cette retraite, le Rev. Père a annoncé la consécration solennelle à la T-Sie Vierge de toute l'assistance; en effet, les élèves du Couvent de St-Guillaume vinrent au même instant défilant au pied de la statue de Marie Immaculée, élevée dans le chœur pour cette circonstance. Qui ne s'est pas senti ému en voyant ces jeunes personnes couvertes de voiles blancs, se consacrer à la mère du Très-Haut, au nom de tout le monde. Je défie l'athée de dire qu'il n'y a pas de Dieu et de religion, en présence de ces cérémonies si sublimes et si saintes.

Après cet acte, une adresse au Rév. Père, fut lue par le Dr Alexandre, dans laquelle il était fait allusion non sans raison, à maintes reprises au pasteur qui avait dirigé et qui dirige encore le nombreux troupeau confié à ses soins si paternels. Le Rév. Père y répondit dans les termes les plus touchants.

Un cadeau en argent fut ensuite présenté au Rév. Père Guertin, au nom de toute la paroisse.

Ensuite, le Rév. Père donna la bénédiction apostolique et tous se sentaient heureux de couber la tête sous la main qui leur accordait une bénédiction si précieuse.

La faufile de St-Guillaume exécuta ses meilleurs morceaux. Ceux qui avaient charge de la décoration de l'autel, se surpassèrent. Enfin, tout contribua à faire garder un souvenir ineffaçable de ce jour à jamais mémorable.

Un salut solennel fut ensuite chanté. Saint Guillaume conservera longtemps la mémoire de ce beau jour.

UN TÉMOIN OCULAIRE.

ÉTATS-UNIS

FAIRVIEW, N. J.

Un pont temporaire s'est écroulé mercredi matin le 17 courant, au moment du passage d'un train du Northern Central portant des matériaux. Les chars et les matériaux sont tombés sur une vingtaine d'ouvriers italiens, dont deux ont été tués et presque tous les autres blessés. Plusieurs de ces derniers sont dans un état critique.

CARSON (Néveda)

Trois enfants jouaient sur la glace de la rivière Carson, à Brunswick Mill, quand ils disparurent dans une crevasse; trois de leurs camarades eurent le même sort en essayant de les secourir. Johnny Crowe, âgé de 14 ans, plongea à plusieurs reprises et réussit à sauver cinq de ces infortunés. Pour trouver le sixième, il nagea sous la glace sous une distance de quarante pieds. Quand il reparut à la surface, il était épuisé, mais tenait le cadavre de l'enfant dans ses bras.

WORCESTER

Les autorités ont ordonné d'exhumer le cadavre du jeune Napoléon Bouthillette dont les parents demeurent sur la rue Waite et qui est mort jeudi de la semaine dernière d'une manière tout à fait mystérieuse et imprévue dans l'édifice Forrest, 604 rue Main, où le Dr Emerige tient son bureau, et sous les soins duquel il était depuis quelques semaines. D'après le certificat de décès, donné par Emerige et signé aussi par un autre médecin de ses amis, il appert que le jeune Bouthillette est mort des suites de l'abus des cigarettes.

NEW-YORK

M. Cliquot, un avaluateur de sabres canadien-français, a avalé, vendredi soir quatorze sabres de vingt-deux pouces en une seule séance. Quelque temps après il tombait sans connaissance et il est maintenant à l'hôtel Union Square, souffrant de blessures internes. Après avoir avalé toutes sortes de sabres, il s'était enfilé dans la gorge un long sabre de

cavalerie, puis avait avalé ensuite, d'un seul coup, quatorze armes du même genre. Un certain Dr Hope, au lieu d'ôter les sabres un par un, les arracha tous ensemble, coupant la gorge du pauvre Cliquot. Le malheureux en mourra probablement.

Le Herald a reçu la dépêche suivante du président Peixoto, du Brésil: "Le gouvernement a reçu un télégramme l'informant que les troupes rebelles dans la province de Rio-Grand, mises en fuite depuis Bage, sont poursuivies par les troupes du gouvernement du Brésil, jusqu'à la frontière de l'Uruguay. Les troupes de ce pays ne permettront probablement pas aux insurgés brésiliens de passer sur le territoire de l'Uruguay. Les insurgés se trouvent dans l'alternative de se rendre ou de se faire tuer par les soldats du gouvernement, car ils n'ont plus ni vivres, ni munitions, ni chevaux.

Le correspondant du Herald à Montevideo télégraphie que l'amiral Da Gama a reçu d'Europe, vendredi deux bateaux-torpilleurs et un va peur chargé de munitions et d'armes.

Prédiction pour Février

Du 1er au 5, les premiers jours du mois nous donnent encore de la neige; du 5 au 13, la température s'améliore, nous avons quelques belles journées, mais froides;—du 13 au 19 nous avons la certitude d'une tempête de neige, qui obstruera les chemins de fer en divers endroits;—du 19 à la fin du mois, dans les premiers jours le ciel va s'éclaircir, mais nous aurons des journées très froides.

CHAMBRE FRANÇAISE

Paris, 23.—La chambre des députés a donné son approbation au traité conclu entre la France et le Siam à la séance d'hier.

La question de la réduction des taxes foncières a été traitée à la même séance. Une longue et âpre discussion s'est élevée à ce sujet entre M. Jaurès, socialiste, et M. Burdeau, ministre des finances.

M. Casimir-Périer, le premier ministre, a refusé d'accepter une proposition l'invitant à présenter des projets de loi sur la taxe foncière et les pensions pour les ouvriers.

La dite proposition a été, d'ailleurs, rejetée par un vote de 34 voix contre 30.

M. Georges Gamard, député, a demandé où en étaient les négociations entre la France et l'Angleterre, relativement à la création d'un état tampon entre les colonies de ces deux puissances en Asie.

MADAME LOUIS GAGNON

Étant décidée de ne tenir que la ligne de droiture par manque de santé, offre de grands

AVANTAGES AUX ACHETEURS dans toutes autres lignes. Elle prendra en échange tout ce qui peut se vendre dans la droiture. Elle louera un magasin à choix sur deux au coin de la rue Cascade, en face de la manufacture Séguin, Lalime et Cie.

HATEZ-VOUS— A l'ancienne place, Rue Cascade. Dme Ls. GAGNON.

ROBERGE & PICARD

Menuisiers Entreponeurs INFORMENT le public qu'ils ont ouvert une BOULANGERIE de

MENUISERIE— RUE BOURDAGES ST HYACINTHE

Près du chemin de fer du Grand Tronc, où ils sont prêts à entreprendre toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, ainsi que

Portes, Chassis, Jalousies, etc. Cet établissement est muni d'un échoir et monté d'outils perfectionnés. Tout ouvrage fait sous le plus court délai, à des prix modérés. H. ROBERGE. L. PICARD

Meilleure Pâtisserie A Meilleur Marché.

Nous parlons d'une graisse à frire qui ne peut pas donner d'indigestion. Ceux qui connaissent les moindres éléments de la cuisine, (Marion Harland parmi beaucoup d'autres), se servent de

COTTOLENE

au lieu de saindoux. La COTTOLENE n'est composée que des ingrédients les plus sains et les plus purs. Le saindoux n'est pas sain et n'est pas toujours pur. Ceux qui se servent de la COTTOLENE seront plus riches en santé et en argent: en santé, parce que leur pain sera mieux cuit, en argent parce qu'ils verront diminuer les notes de leur épicerie; car, la COTTOLENE ne coûte pas plus cher que le saindoux et fait deux fois autant d'usage,—de sorte qu'elle coûte moitié moins.

Les Dyspeptiques la Mangent avec Plaisir! Les Médecins la Recommandent! Les Chefs en Font l'Éloge! Les Cuisiniers la Préfèrent! Les Ménagères l'accueillent avec Joie! Tous les Épiciers en Vendent!

Préparée seulement par

N. K. Fairbank et Cie. Rues Wellington et Anne, MONTREAL.

A VENDRE

A St-Jude, Que. com' de Saint-Hyacinthe, 1 moulin à scie, à bardeau, à lattes et à déclin, un moulin à farine possédant 3 moulages de 4 1/2 pds, en pierre française, 1 Smut Eureka, 2 bluteaux, roues à l'eau Taylor, etc.

Le tout est en parfait ordre, ayant été renouvelé à neuf depuis 2 ans. 7 paroisses apportent une bonne clientèle aux moulins. Conditions faciles, S'adresser à

VICTOR MIGNAULT, St-Jude, Que.

J.-B. ST-PIERRE

(autrefois chez S. Bourgeois)

No 17 & 19 RUE CASCADES vis-à-vis le nouveau Bureau de Poste ST-HYACINTHE

tient un assortiment complet et choisi de Groceries et Provisions, Vins et liqueurs de première qualité, et les célèbres Bières et Porter Walkerville et Carling.

Aussi: Ferronneries de toutes sortes.—Toujours au plus bas prix. Une visite au magasin est sollicitée.

J.-B. ST-PIERRE

CHAUSSURES -:-

POUR DAMES!

LE GRAND

Magasin de Chaussures

— DE —

J. A. GUERTIN, RUE CASCADES

[Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe]

Est le meilleur endroit pour acheter au plus bas prix les chaussures les plus nouvelles, les plus élégantes et en même temps les plus durables.

SPECIALITE.

Chaussures ones pour Dames et Enfants. AUSSI:

Immense assortiment de chaussures pour hommes et jeunes gens. Sacs de voyage, valises, etc., au prix de la manufacture.

P. 9 M.

Les bureaux de LA TRIBUNE sont ouverts de 7 h. a. m. à 9 h. p. m.



Le Grand-Tronc.

ALLANT A RICHMOND.

Table with columns: XIPRES, Mélé, Passagers, Expres de nuit, A.M., P.M., P.3, P.M. Rows list stations: Montréal, St-Lambert, Belœil, St-Hilaire, Ste-Madeleine, St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Britannia Mills, St-Liboire, Upton, Acton Vale, Durham, Richmond, Sherbrooke, Compton, Coaticook, Danville, Arthabaska, Ste-Julie, Québec.

Le train local quitte Montréal le soir à 5.15 hrs. pour Saint Hyacinthe; il laisse Saint Hyacinthe le matin pour Montréal à 7.25 heures.

ALLANT A MONTREAL.

Table with columns: Express, Passager, Local, P.M., A.M., A.M. Rows list stations: Québec, Ste-Julie, Arthabaska, Danville, Coaticook, Compton, Sherbrooke, Richmond, Durham, Acton Vale, Upton, St-Liboire, Britannia Mills, Ste-Rosalie, St-Hyacinthe, Ste-Madeleine, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert, Montréal.

LE PACIFIQUE CANADIEN,

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

7.40 A. M. Express de St-Guillaume avec connections suivantes: A Farnham:—pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; pour Cowansville &c. Montréal—A Montréal:—pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

3.50 P. M. Train Mélé de St-Guillaume, faisant les connections suivantes:—A Farnham—pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes. Bedford, Stanbridge, &c. A Montréal:—pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

11.10 A. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires.

7.36 P. M. Trains passager de Stanbridge pour St-Guillaume et Stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars doctores et autres informations, s'adresser à n'importe quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe. A. PERRAULT, Agent de la Station.

Chemin de fer du Comté de

DRUMMOND

Entre St-Hyacinthe et Nicolet.

Table with columns: Pour l'Est, Pour l'Ouest, St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, Ste-Hélène, Duncan, St-Germain, Drummondville, St-Cyrille, Carmel, Blake, Mitchell, St-Léonard, Ste-Monique, Nicolet.

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

AUX MARCHANDS.—Les plus riches commerçants doivent leur fortune à l'encre d'imprimerie.

AUX ANNONCEURS

Nous tenons à informer nos clients que la circulation de "LA TRIBUNE" est plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de St-Hyacinthe.

NOUVELLES DIVERSES

Des nouvelles de Londres nous apprennent que la tempête qui s'est déchaînée sur l'océan et qui a duré trois jours, jeudi, vendredi et samedi, a rendu la navigation des plus périlleuses, plusieurs navires ont été engloutis. Le steamer *Chickomung* parti de New-York, et ayant trois cents têtes de bétail à son bord, a été très éprouvé par l'océan déchaîné. Tous les animaux sont morts, à l'exception d'un seul, durant l'ouragan. La cargaison de farine et d'avoine qu'il portait a aussi été terriblement endommagée.

Dans un journal américain, qui a pour titre *The Young Woman*, Mme Alexander célèbre les vertus de la famille française; elle affirme à ses compatriotes incrédules que les femmes de France sont "des épouses excellentes et des mères parfaites." Et elle ajoute: "Si j'étais pendant huit jours dictateur à Paris, je ferais pendre avant tout, une demi douzaine de romanciers français. Ce sont eux qui engendrent les plus fausses notions sur la vie de famille en France."

L'indignation de Mme Alexander est assurément légitime. Et il ne serait pas difficile de désigner les six romanciers à pendre.

Rio Janeiro, 22— On apprend de nouveaux détails sur les mouvements du général Saraiva, qu'une dépêche datée d'hier disait être arrivée à la baie de Rio, dans la nuit du 15 janvier. Avant de quitter Parana, le général Saraiva, dit-on, a saisi 2,134 carabines, 400,000 cartouches, deux canons Krupp et d'autres munitions importantes, ainsi qu'une somme de \$250,000 en argent. Tous les articles saisis ont été remis à l'amiral Mello, qui a donné un reçu pour le montant au général Saraiva.

Les nouvelles que les insurgés mettent en circulation portent à croire qu'ils font toujours du progrès et que la victoire leur est assurée.

Un mouvement très important est sur pieds dans l'Etat de New-York. La *National Board of Trade*, qui est la réunion de toutes les chambres de commerce de l'Etat de New-York, s'est mis à la tête. Le vote sur le bill Wilson sera pris le 29 à Washington. Depuis le 23 janvier, la législature d'Albany, a passé une résolution demandant aux sénateurs de l'Etat MM. Hill et Murphy de proposer que le bill du tarif ne soit pas adopté tel qu'il est, mais avec une réserve stipulant que tout ce qui concerne les relations commerciales des Etats-Unis avec le Canada ne prenne effet que sur proclamation du Président, et que cette proclamation ne devra être lancée que sur un rapport satisfaisant de six délégués, trois pour chacun des deux pays, qui devront conférer ensemble et s'assurer que le Canada donne ample réciprocité pour les immenses avantages que le nouveau tarif américain donne au Canada.

Ainsi, le gouvernement canadien serait mis sur le champ en demeure d'abaisser son tarif; autrement, les agriculteurs et consommateurs seraient encore indéfiniment condamnés à perdre des sommes énormes.

CRISE EN SERBIE

VIENNE, 23—L'ex-roi Milan s'est décidé à se rendre à Belgrade; il est parti hier à une heure avancée de la nuit pour la capitale de la Serbie. Les membres du cabinet Serbe ont été informés de ses projets aussitôt qu'il a quitté Buda-Pesth. A minuit, le conseil s'est réuni à la hâte et les chefs du parti radical ont résolu de se retirer. Le général Gruitch a présenté ce matin au roi Alexandre la démission des ministres en lui disant que ses collègues refusent d'accepter la responsabilité du gouvernement après l'arrivée de Milan.

L'ex-roi de Serbie est arrivé à Belgrade dans l'après-midi; il a été reçu avec joie par son fils. Le skuptchina se réunira demain et prendra

fort probablement des mesures décisives. Le roi Alexandre a affirmé qu'il observerait strictement la constitution, mais personne n'est rassuré sur la politique qu'il suivra, aussi l'émotion et l'anxiété sont très vives à Belgrade. Le bruit court que M. Smitsch, ministre de la Serbie à Vienne, a été appelé et qu'il sera chargé de former un nouveau cabinet.

EN VILLE

Avis à nos abonnés

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne adresse.

Vente par encan

Le bloc de la succession J. B. Monette, coin des rues Cascades et St-Denis, sera vendu par encan le 31 janvier courant.

Anniversaire

Dimanche, le 14 courant, le Dr Eugène St Jacques et Madame St-Jacques célébraient le 25^e anniversaire de leur mariage. Nos félicitations.

Personnel

M. Pierre Lamoureux de Biddeford, Maine, est à St-Hyacinthe pour quelques semaines.

Il était venu pour assister aux funérailles de son père M. J.-Bte Lamoureux, décédé à St-Dominique.

Réunion d'Evêques

Il y aura le 30 de ce mois à Saint-Hyacinthe une réunion des évêques de l'archidiocèse de Montréal, qui sont NN. SS. Fabre, Moreau, Emard et LaRocque.

NN. SS. Laffèche des Trois-Rivières, et Gravel, de Nicolet, seront aussi en cette ville.

A Notre Dame du Rosaire

Chez les Révérends Pères Dominicains dimanche à la grand'messe, Monseigneur de Druzipara faisait les ordinations suivantes:

Sous-Diaconat.—Frère Jourdain Harpin, Frère Athanase Gaudet et Frère Vincent Delau.

Tonsure—Frère Pie Marie Bélieu, Frère Thomas Mayeu et Frère Alvare Larouge. La cérémonie a été très imposante.

Le Bazar

Samedi midi, le 3 février, dans les salles de l'Hôtel-Dieu, s'ouvrira notre bazar annuel. Connaissant la charité proverbiale de St-Hyacinthe les Dames organisatrices comptent sur un succès, tous sont donc invités à aller encourager cette grande et belle œuvre.

Il est facile et agréable tout en s'amusant de remplir le grand précepte: Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Incendie

Une alarme appelait lundi soir, vers neuf heures et demie, les pompiers dans le quartier No cinq pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré, sur le terrain de la Cie du chemin de fer des Comtés Unis, dans la bâtisse où sont abritées les locomotives de la compagnie. Le feu avait originé, on ne sait trop comment, dans la cabine du mécanicien à bord de la locomotive No 25. Il fut maîtrisé sans difficulté par nos pompiers aussitôt qu'ils furent rendus sur les lieux. Les dommages sont d'une couple de cents piastres à peu près.

Société Philharmonique

A l'assemblée générale annuelle de cette société tenue en la salle de ses séances mercredi le 17 janvier courant les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante:

Président, J. A. Guertin; Vice-Président, Emile Chagnon; Secrétaire, C. Lussier; Trésorier, Emile Robert; Bibliothécaire, Théodule Monette; Conseillers, V. E. Fontaine et A. Charpentier.

MM. Léon Ringuette et Charpentier conservent leurs emplois respectifs de Professeur et Tambour Major.

Des remerciements furent votés au Président des élections et aux Officiers sortant de charge.

Nous constatons avec plaisir que les finances de la Société sont dans un état prospère et que les affaires de l'année donnent un joli surplus quoique les dépenses aient été au delà de \$600.

Le nombre des membres augmente toujours et il nous fait plaisir de con-

tater que 21 membres ont pris part aux élections qui se sont faites avec unanimité parfaite.

Nous souhaitons à la Société Philharmonique une bonne santé.

Profession religieuse

Mgr l'Evêque de Sherbrooke, assisté de MM. Noisieux, curé de Ste Victoire, et Bonin, vicaire à Sorrel, a reçu le 23 courant dans l'église de l'Hôtel-Dieu de cette ville, la profession religieuse des Sœurs Victorine Guertin, dite Sœur Dufrost, de St Hyacinthe, Albina Bonin, dite Sœur Marie du Rosaire, de St-Hilaire, Malvina Joubert, de Phoenix, E. U., Georgina Sicotte, dite Sœur Marie de l'Assomption, de Manchester, E. U., Elise Larochelle, dite Sœur St Jérôme Emilien, de Ste-Victoire de Richelieu. Avant cette cérémonie, Sa Grandeur avait donné l'Habit de l'Institut aux postulantes Olivine Blanchard, dite Sœur Blanchet, de St Damase, Rosa Blanchard dite Sœur Gaboury, de St Joseph d'Ely, Louvina Marcoux, de North Adams, E. U., Eliza Carreau, de Central Falls, E. U., Clarinda Besette, de Saint Grégoire d'Iberville, Eva Maynard, de St-Liboire, Berthélie Chagnon, dite Sœur des Saints-Anges, de Montréal.

Condoléances

A une séance du Conseil-de-Ville de St Hyacinthe, tenue le douze janvier 1894:

A laquelle étant présents son Honneur le Maire Georges Casimir Desaulles, MM. les conseillers Brousseau, Brodeur, Blondin, Coté, Labonté, Jos. Morin, Dacles et Richer; les résolutions suivantes ont été passées et adoptées comme suit, savoir: Proposé par M. J. Morin, et appuyé par M. J. B. Brousseau.

Que les membres de ce conseil ont appris avec douleur la mort de Madame Marie-Louise Levitre, épouse de leur collègue, Louis Paul Morin, manufacturier de cette ville, et offrent à ce dernier leurs plus sincères condoléances et sympathies dans le malheur qui vient de le frapper.

Agréé.

Proposé par M. E. H. Richer, appuyé par M. J. Morin:

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille de la défunte, ainsi qu'aux journaux de St Hyacinthe avec prière de reproduire.

Agréé

(Pour vraie copie)

J. O. GUERTIN, Sec.-Trés.

Manufacture de corsets

On demande immédiatement 50 filles à la manufacture de corsets.

Miel

Miel pur, qualité supérieure, à vendre au monastère du Précieux-Sang.

A vendre

A vendre à de bonnes conditions un Piano "Weber & Co" (upright) n'ayant servi que peu de temps.

S'adresser à LA TRIBUNE.

Bonne santé

Vous ne pouvez jouir d'une bonne santé si vos pieds sont froids. Les Semelles Electro-Magnétiques du Dr Bridgman tiennent les pieds secs et chauds.

Aux entrepreneurs

Le soussigné a à sa disposition 50 ouvriers ferblantiers-couvreurs, et est prêt à entreprendre couvertures de toutes sortes ainsi que corniches en métal, etc. Adressez:

Jos LEDUC, 19 Rue St-Simon Et Hyacinthe.

On demande

Pour cette ville et les environs un agent actif pour représenter et prendre une agence pour notre KOALINE FUEL SAVER AND FUMIGATOR. Un article de confiance. Bors profits; Les manufacturiers, les hôteliers, et les maisons privées emploient ce composé. Adressez avec des estampilles à, THE KOALINE FUEL Co., Windsor, Ont.

Magasin Bazar

Comme nous transporterons au printemps notre Magasin-Bazar à la place aujourd'hui occupée par M. A. Lapalme, nous vendrons toutes nos marchandises sans réserve à une très grande réduction, afin de faire notre réouverture avec des marchandises toutes fraîches et de la plus haute nouveauté.

Cette grande vente se fera à notre magasin actuel, jusqu'au 1er février prochain.

Le département des étoffes à robes est encore dans son plus beau choix.

Vous aurez le choix dans les indiennes à 7 cts et les cotons à 5 cts.

Que tout le monde profite de cet immense avantage et qu'on se le dise.

HENRI SICOTTE, gérant.

N. B.—M. Eu èbe Morin achète et vend des parts de Banque.

La malédiction d'un père

Ce roman, dont la moralité est inattaquable, a obtenu un immense succès en France et obtiendra certainement un autre succès comparable au Canada.

Les scènes qui s'y déroulent sont très émouvantes et attendrissent le cœur le plus endurci. Il est impossible de lire ces pages, écrites dans un style admirable et charmant, sans verser d'abondantes larmes.

Après avoir assassiné le fiancé de sa fille, le père meurtrier chasse son enfant du toit paternel; la malheureuse fille vit pendant dix-neuf ans dans la pauvreté et les misères les plus cruelles; elle refuse de se rendre à l'appel suppliant de son père qui lui ouvre ses bras et veut lui pardonner. Le malheureux père est dévoré par les remords; il pleure sans cesse l'absence de sa fille qu'il aime toujours, il lui offre son immense fortune, mais la malheureuse fille le cœur brisé, n'a pas le courage de revenir à la maison de son père qui l'a maudite et chassée! elle continue sa vie errante, elle mendie pour ne pas mourir de faim.

Une nuit, au moment où elle faisait un pèlerinage sur la tombe de son fiancé, elle est surprise par un ancien ami qui la ramène au toit paternel; elle se rend au chevet de son père quelques instants avant que ce lui-ci rende le dernier soupir. Le vieillard eut le temps de recevoir sa fille, de la presser dans ses bras, de lui pardonner et de recevoir son pardon.

Voilà un faible aperçu du roman que nous annonçons. Il contient 396 pages et est imprimé sur bon papier.

Prix 35 cents.

S'adresser à LOUIS BÉLAIR,

35 rue St Gabriel, Montréal.

DECES

A St-Dominique, le 14 janvier est décédé M. J.-Bte Lamoureux, bourgeois. Le défunt était âgé de 82 ans, et avait demeuré autrefois à Saint-Hyacinthe.

En cette ville, le 17 janvier courant, est décédé M. Julien Dion, à l'âge de 72 ans.

A St-Hyacinthe le Confesseur, le 19 janvier courant, Joseph Coté, fils, à l'âge de 31 ans.

Le cabaretier converti

Une scène vraiment typique vient de se dérouler dans la petite ville de Wellman (Iowa.)

Un apôtre de la tempérance étant allé prêcher dans la ville, un des cabaretiers les plus connus s'est converti, et, pour preuve de sa bonne foi, il a invité tous les habitants de la localité à assister le lendemain soir à "un feu de joie de salut."

A l'heure fixée toute la population de Wellman, y compris les élèves de l'école publique sous la surveillance de leurs instituteurs et institutrices étaient réunis dans le parc public, autour d'une espèce de grand bûcher composé d'un comptoir de cabaret, de tables de billard, de tables de jeu, d'étagères, de barils vides et en un mot de tout l'agencement de l'établissement du débitant de boissons devenu subitement buveur d'eau.

Un clergyman a récité une prière, et le cabaretier lui-même a mis le feu à ce singulier bûcher. Pendant que le mobilier de son cabaret flamboyait, à la grande édification des habitants de Wellman, l'ex-cabaretier prononçait une harangue sur la tempérance, et la fête s'est terminée par le chant de cantiques.

Nos arbres disent leur âge

Coupez transversalement la tige d'un chêne, d'un érable, etc., qui n'ait pas plus d'un an, et vous remarquerez que déjà cette tige est formée d'une partie entourante qui revêt l'arbre, puis d'une partie dont l'axe est occupé par la moëlle. La

première partie est appelée l'écorce, et la seconde partie, le bois.

Coupez de même le bois à la fin de la seconde année, et vous constaterez que le bois de l'année précédente a perdu sa teinte claire, et qu'il est séparé de l'écorce par une couronne de nouveau bois.

A la fin de la troisième année, vous trouverez trois anneaux concentriques de bois; vous en verrez quatre au bout de quatre années. De sorte qu'un chêne, un érable, de trente, de quarante ou de cinquante ans possède un bois formé par autant de zones plus ou moins épaisses et distinctes.

Des dépôts d'écorce se font en même temps contre la partie interne de l'écorce, mais ils sont moins épais et moins faciles à constater.

PENDULE VOLÉE

Un voyageur de commerce, en ce moment en tournée en Allemagne, vient de découvrir à Königstern, près de Francfort, chez un habitant qui fit la campagne de France, en 1870, dans l'armée allemande, une pendule monumentale aux armes de l'empire français, représentant le premier consul Bonaparte couronné par la victoire.

Cette pendule, qui est une œuvre d'art à double cadran, porte en exergue sur la base du socle: "Palais de Saint Cloud 1804," et mesure un mètre de hauteur sur environ quatre-vingt centimètres de largeur.

Elle fut volée par les Allemands avant l'incendie du palais, et fut démontée pièce par pièce pour être transportée dans les fourgons des soldats de Guillaume, tel que le rapporte le possesseur de cette magnifique pièce d'horlogerie.

La falsification du lait

La falsification du lait, par addition d'eau, est sans contredit, une des fraudes les plus répandues et celle dont les résultats sont les plus désastreux, puisqu'elle s'adresse à l'aiment le plus usité comme nourriture des enfants. Les laitiers se livrent, d'ailleurs, à cette opération avec d'autant plus d'assurance qu'ils supposent que l'analyse chimique seule peut découvrir leur supercherie.

Voici, cependant, un procédé qui, pour n'être aussi rigoureux que celui du laboratoire, n'en donne pas moins la preuve de la fraude par l'addition d'eau et même de l'addition d'albumine, moyen très usité pour donner au lait une apparence crémeuse.

Prenez une bouteille longue et étroite, rincez-la avec soin et laissez-la sécher. Introduisez ensuite le lait dont vous voulez connaître la composition et placez-la dans un endroit frais. Au bout de quarante huit heures, la séparation est complète. L'eau d'addition occupera le fond de la bouteille, le petit-lait restera immédiatement au-dessus et les substances grasses nageront à la surface. Si le lait contient de l'albumine, cette matière formera une couche bien distincte au-dessus de la crème.

On voit que le procédé, peut-être simple, n'en est pas moins suffisant dans la plupart des cas.

Réduction de 50 pour cent

Mme Nap. Langelier ayant décidé de se retirer du commerce le 1er mai prochain, vendra toutes ses marchandises de modes, pelleteries, etc à 50 pour cent de réduction. C'est le temps plus que jamais de profiter du bon marché.

Toutes les marchandises sont nouvelles et du dernier goût.

MME. N LANGELIER, Rue Cascades (vis-à-vis le Bloc J. Brodeur. St-Hyacinthe.)

AUX MARCHANDS.—L'annonce ne vend pas la marchandise, mais elle amène l'acheteur.

E. F. CODERRE
 PEINTRE, TAPISSIER,
 ET DÉCORATEUR,
 10, RUE WILLIAM
 ST-HYACINTHE.

Exécution prompte et prix modérés.
 Ouvriers de première classe et
 matériaux de qualité supérieure.

CHAUSSURES


JOS. MORIN,
 No 104 RUE CASCADES,
 Doin de la Rue St-Denis,
 ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES,
 pour Hommes, Femmes et Enfants,
 dans toutes les lignes.

PRIX TRÈS BAS
 Aussi : Assortiment complet de Valises,
 Sacs de Voyage, Etc.

AUX CORDONNIERS !
 CUIRS A SEMELLE à l'usage des
 CORDONNIERS
 EN GROS ET EN DETAIL.
 Venez et vous serez bien servis.
JOS MORIN,
 Marchand de Chaussures.

PRINTERS' IN

A JOURNAL FOR ADVERTISERS.
 Is issued on the first and fifteenth days of each
 month, and is the representative journal—the trade
 journal of American advertisers. It indicates to the
 inexperienced advertiser how, when, and where he
 should advertise; how to write an advertisement; how
 to display one; what newspapers to use; how much
 money to expend—in fact, discusses on every point
 that admits of profitable discussion. Advertising is
 an art practised by many but understood by few. The
 conductors of PRINTERS' INK understand it, and
 their advice is based on an experience of more than
 twenty-five years in placing advertising contracts for
 many of the largest and most successful advertisers.
 A year's subscription costs but One Dollar: sample
 copies free. Address:—

GEO. P. ROWELL & CO.,
 Newspaper Advertising Bureau,
 30 Spruce St., New York.

J. FOURNIER
 Huissier Cour Supérieure,
 Pour les Districts de St-Hyacinthe
 et Bedford.
 Magenta (L'Ange-Gardien), Que
 i. a. c.

AFFICHES
 A VENDRE À CE BUREAU
 (PRIX - 5 CTS)

Maison à louer—
 Maison à vendre—
 Magasin à louer—
 Bureau à louer—
 * * *
 —Chambre à louer
 —Boutique à louer
 —Terrain à vendre
 * * *
 Terrain à louer—
 Maison de pension—
 Pas de crédit—
 Un seul prix—

P. A. LEFEBVRE
 MARCHAND-TAILLEUR
 86, RUE CASCADES, 86
 ST. HYACINTHE.

Grand assortiment de hardes faites
 pour hommes et enfants.
 Habillements faits à ordre sous le
 plus court délai.
 Aux plus bas prix
 Satisfaction garantie.

Aussi : CHEMISES, COLS, COLLETS,
 GANTS, MOUCHOIRS, etc.
P. A. LEFEBVRE.

AUX MARCHANDS.—Même les
 plus petites annonces, quand elles
 sont préparées avec soin, rappor-
 tent aux annonceurs de bons
 bénéfices.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail
JOSEPH BRODEUR,
 Nos. 27, 29, 33, 35 et 43, Rue Cascades
 SAINT-HYACINTHE

FLEUR, GRAINS. SON, GRU, MOULÉE, ETC., ETC.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. ETC., ETC.	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre ETC., ETC.
--	---	--

Au plus Bas Prix.
 DEPARTEMENT DE GROS Nos. 27, 29, & 33 DETAIL 35, 43, RUE CASCADES

Agent pour la célèbre Farine forte à Boulanger.
 The Lake of the Woods Milling Co. Kewatin.
 Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les
 Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Inchennes à la livre que nous
 recevons chaque semaine des Etats-Unis.
 N. B.—Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.

Boite, B. P. 160. Téléphone, 118.
JOSEPH BRODEUR

Orgue de salon à vendre
 Un magnifique orgue de salon,
 presque neuf, en parfaite condition.
 Avantage superbe pour celui qui
 en aurait besoin
 S'adresser à ce bureau.

Cour a Bois
 —DU—
COMTÉ DE DRUMMOND
 ST-HYACINTHE
 (TERRAIN DU GRAND-TRONC.)

Presqu'au prix courant :
Lattes, Bardeaux, Déclin,
 BOIS de SCIAGE de toute sorte
 et BOIS de CHARPENTE
 de toute dimension.

CEBRE A LAMBOURDES, ETC
 BOIS DE CHAUFFAGE :
 —BOIS FRANC ET BOIS MOU—
 Croûtes et
 Délignures pour Boulangers.

TALES FROM
TOWN TOPICS.
 2d year of the most successful Quarterly
 ever published.
 More than 3,000 LEADING NEWS-
 PAPERS in North America have complimented
 this publication during its first year, and uni-
 versally concede that its numbers afford the
 brightest and most entertaining reading that
 can be had.
 Published 1st day of September, December,
 March and June.
 Ask Newsdealer for it, or send the price,
 50 cents, in stamps or postal note to
TOWN TOPICS,
 21 West 23d St., New York.

This brilliant Quarterly is not made up
 from the current year's issues of TOWN TOPICS,
 but contains the best stories, sketches, bur-
 lesques, poems, witticisms, etc., from the best
 numbers of that unique journal, admittedly
 the crispest, raciest, most complete, and to all
 MEN AND WOMEN the most interest-
 ing weekly ever issued.
 Subscription Price :
 Town Topics, per year, - \$1.00
 Tales From Town Topics, per year, 2.00
 The two clubbed, - - - 5.00
 Town Topics sent 3 months on trial for
 \$1.00.
 V. B.—Previous Nos. of "TALKS" will be
 promptly forwarded, postpaid, on receipt of
 50 cents each.

C. ROULEAU
 GRAINS & FARINES
R. CHARBON-
 HUILE DE CHARBON
 (En Gros.)
U
 COTONS A FROMAGE
 ET
A Articles nécessaires aux fromagers.
U 5 Rue LAFRAMBOIS
 St-Hyacinthe

RHEUMATISM POSITIVELY CURED
 Also Gout, Sciatica, Neuralgia, Paralysis, Kumbasa, Blood
 Disorders and other constitutional disabilities resulting from
 Rheumatism, Impaired Circulation and Stagnant Liver, by wearing
 DR. BRIDGMAN'S full-power ELECTRO-
 MAGNETIC RING, which is a quick and pos-
 itive antidote for these
 painful maladies as thou-
 sand testify. Price \$1.00,
 highly recommended for \$2.50
 for gold-plated. It makes
 a handsome finger ring.
 Made in all sizes.



Effet merveilleux du magnétisme !
 LES JONCS ELECTRO-MAGNÉTIQUES DU
 DR BRIDGMAN
 guérissent promptement et positive-
 ment le *Rhumatisme*, la *Néuralgie*
 et toutes les maladies nerveuses.
 Prix par la maille :
 Fini en nickel... \$1.00
 Fini en or..... 2.50
 En vente au bureau de ce
 journal.

M. O. DAVID & Cie
Marchands
Tailleurs
 Place du Marché,
 ST-HYACINTHE.

HARDES FAITES
 Pour Hommes et Jeunes Gens
 EN GRANDE VARIÉTÉ
 Habillements sur commande à
 24 heures d'avis.

DRAPS, TWEED,
JET SERGES
De Première Qualité.
 CHEMISES, COLS,
 COLLETS, CORPS,
 CALECONS. &c

St-Hyacinthe Illustré.
 Historique de St-Hyacinthe
 (Français et Anglais)
 Contenant plus de 100 Gravures
 EN LITHOGRAPHIE
 Des Edifices Publics, Religieux,
 Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.
PRIX 25 Cts.
 En vente seulement au Bureau de
 CE JOURNAL

TEINTURERIE
 ANGLO - AMERICAINE
 DE MONTRFAL

VETEMENTS DE TOUTES SORTES
 nettoyés, teints et réparés avec soin.
 ROBES DE DAMES nettoyées ou tein-
 tées sans être défilées.
 PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES—
 parées et teintes dans n'importe quel
 couleur
 EFFETS DE MAISON, tels que Tap-
 is, Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., et
 tous dans les couleurs le plus à la mode

A. DENIS,
 Agent à St-Hyacinthe
 B.—Les effets sont envoyés à Montréal
 aussitôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jour

Lors de votre
 prochaine visite à
 MONTREAL,
 n'oubliez pas que l'as-
 sortiment le plus
 complet de
Chemises, cols,
collets, etc.
 se trouve chez
ALBERT DEMERS,
 338 RUE ST-JACQUES,
 MONTREAL,
 Entre la gare et la rue McGill.

Lettres et Numéros
EN PORCELAINE
 DE TOUTE GRANDEUR
 Depuis 1 pouce à 14 pouces.
 Les Enseignes et Numéros en lettres
 émaillées sont les plus durables et ne sont
 pas affectés par le froid ou la chaleur.
 Pour les prix, s'adresser à l'agence pour
 St-Hyacinthe au bureau de La Tribune

LA SEULE LIGNE
DIRECTE POUR LA FRANCE
 Compagnie Centrale Transatlantique.
 ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
 Les vapeurs de cette Compagnie, qu'
 ont d'une grande vitesse, partiront tou-
 es samedis de New-York pour le Havre à
 jetée No. 2 de la Rivière du Nord, à
 7 heures de la rue Morton.
 Les Billets seront vendus de St-Hyacinth-
 e à Paris ou à Paris y compris chemins d'
 fer ou autrement, au gré des voyageurs
 Pour informations ou Billets de passag-
 er ou le transport des marchandises.
 S'adresser à **M. A. CONNELL**
 Rue Girouard, St-Hyacinthe

JOSEPH LEDUC
 Ferblantier, Plombier et Couvreur
 Canistres à lait, Chaudières à sucre
 et ferblanteries de toutes
 sortes.

SPECIALITÉ:
 Couvertures en Ardoises,
 Tôle, Bardeau Métallique.
 Corniches et Moulures.
 —Une visite est sollicitée.
JOSEPH LEDUC.
 No 19 rue ST-SIMON, ST-Hyacinthe.

Cour a Pois et a Charbon
L. A. PLANTE
 30 Rue CONCORDE, ST-HYACINTHE.
 Bois de chauffage de toutes es.
 Sciage et transport gratuits.
CHARBON
 De toutes sortes au plus bas prix.
 —Le public est invité à
 venir voir mes prix.
L. A. PLANTE.
 à 1-1-95.



Les Orgues
C. W. Cornwall & Co
 SONT LES MEILLEURS,
 LES PLUS BEAUX,
 LES PLUS RICHES
 Et cependant les moins coûteux.
A. MARCOUX
 Agent,
 ST-HYACINTHE

NOUVELLE BOUTIQUE
H. N. BERNIER,
Plombier,
 Et poseur d'appareils de Chauf-
 fage, d'Eclairage, de Bains.
 Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., d'a-
 près les systèmes les plus perfectionnés.
 TOUJOURS EN MAINS:

Tuyaux en grès,
 Agrès de Fromageries, de Puits Artésiens
TUYAUX POMPES et VALVES
 De toutes sortes
RUE ST-ANTOINE,
vis-à-vis le Marché
St-Hyacinthe.

BOITES D'ALARME:
 2. Station des Pompes, rue Cascades.
 3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine
 et St-Simon.
 4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
 5. Coin des rues William et St-Pascal.
 6. Séminaire de St-Hyacinthe.
 7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté
 à frère.
 8. Dépot du Chemin de fer Grand-Tronc
 9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
 12. Coin des rues Bourdages et Notre-Da-
 me
 13. Coin des rues Girouard et Désaulniers
 14. Coin des rues Girouard et Després.
 15. Coin des rues Concorde et St-Louis
 16. Tannerie de Moseley.
 17. Coin des rues Concorde et St-Antoine

TERRE A VENDRE
 Une des plus belles terre de St
 Guillaume d'Upton, située au Ruis-
 seau des Chênes, avec maison, gran-
 ges et autres bâties, le tout en bon
 ordre et occupée en ce moment pa
 M Thomas L. Desaulniers.
 S'adresser à
O. T. PARADIS,
 Woonsocket, R. I

LA COMPAGNIE
d'Eau Minerale
 DE ST-HYACINTHE.
 PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE
PHILUDOR
 ET MANUFACTURIÈRE DE
 SODAS, GINGER ALE,
 ROOT BEER, GINGER BEER,
 CIDRE CHAMPAGNE, &c.
 2-1-95

AUX MARCHANDS.—Celui qui
 parce qu'il connaît beaucoup de
 monde, croit pouvoir faire beau-
 coup d'affaires sans annoncer se
 trompe grandement, car le nombre
 de ceux qu'il ne connaît pas est
 bien plus considérable, et ce n'est
 que par l'annonce dans un bon
 journal qu'il les atteindra.